

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Variation dans le lien négligence/pauvreté
entre les territoires québécois : Étude des caractéristiques
sociodémographiques et du point de vue des intervenants

par

Marie-Eve Descôteaux

École de psychoéducation

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès sciences (M.Sc.)
en psychoéducation

Décembre 2008

© Marie-Eve Descôteaux, 2008



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
Variation dans le lien négligence/pauvreté
entre les territoires québécois : Étude des caractéristiques
sociodémographiques et du point de vue des intervenants

présenté par :
Marie-Eve Descôteaux

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Christian Dagenais
Président-Rapporteur

Mme Sarah Dufour
Directrice de recherche

Marie-Andrée Poirier
Membre du jury

RÉSUMÉ

Le présent mémoire découle du constat que le lien entre la pauvreté économique et la négligence n'est pas toujours positif, contrairement à ce que certaines études avancent. Il présente les résultats d'analyses quantitatives et qualitatives visant à explorer les caractéristiques influençant le lien entre la pauvreté et la négligence dans les territoires de CLSC du Québec. Une méthode mixte a été utilisée. Des analyses par regroupements (*cluster analysis*) et des analyses de variance simples (ANOVA) ont permis de déterminer trois groupes de territoires qui se distinguaient surtout par rapport à la pauvreté et aux pourcentages de familles monoparentales, de familles nombreuses et de grande mobilité géographique. Le regroupement qui présentait les moyennes les plus élevées de négligence et de pauvreté a été retenu pour des analyses qualitatives car étonnamment la pauvreté et la négligence montraient une relation négative. Des intervenants de trois territoires défavorisés contrastés sur la négligence (Parc Extension, Centre-Sud et Hochelaga-Maisonneuve) ont été interrogés sur leurs perceptions par rapport au territoire dans lequel ils travaillaient, les individus y habitant, son climat et les situations de négligence. Les trois territoires se ressemblaient au plan du processus d'intervention mais se distinguaient sur certaines caractéristiques du territoire et des individus qu'ils soient ou non aux prises avec la négligence. Les résultats obtenus ont permis de dégager des pistes d'interprétation quant à la variation du lien entre la négligence et la pauvreté. Les forces et les limites méthodologiques ainsi que sur les implications que ces résultats ont sur la recherche et l'intervention terminent ce mémoire.

Mots clés : Méthode mixte, caractéristiques sociodémographiques, facteurs de risque, multiethnicité, signalements, perceptions

ABSTRACT

This essay is based on the assumption that the association between poverty and child neglect is not always positive, even though many studies say otherwise. It shows results from both quantitative and qualitative analyses. A mixed method was used to examine the characteristics that could intervene in the variations of the association between poverty and neglect rates in Quebec's CLSC territories. Cluster analysis and ANOVAS allowed us to determine three groups of territories. They differed in terms of each other by poverty, single-headed families, large families and high population transiency. The group with the highest rates of poverty and neglect was selected for qualitative analyses because these two variables were surprisingly negatively associated. Inside this group, three territories were chosen: Parc Extension, Centre-Sud and Hochelaga-Maisonneuve. They showed the same poverty level (very high) but different neglect rates. Practitioners in each territory were interviewed about their perceptions on the people living in the territory, the social environment and the neglect situations. The territories seemed to have the same characteristics on the intervention process but they showed differences in terms of the territory characteristics and the people who live in, related to child neglect or not. Interpretations about these variations were exposed in the discussion. Methodological strenghts and limitations with the implications for the prevention and the research were also discussed.

Key words: Mixed method, sociodemographic factors, risk factors, multiethnicity, reports, perceptions

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	iv
Abstract.....	v
Liste des tableaux.....	viii
Liste des figures.....	ix
Remerciements.....	x
Introduction.....	11
Chapitre 1 : État des connaissances.....	13
La définition de la négligence.....	13
L'ampleur de la négligence.....	15
Les conséquences de la négligence.....	17
L'étiologie de la négligence.....	19
L'ontosystème.....	21
Le microsystème.....	21
L'exosystème.....	24
Les objectifs.....	29
Chapitre 2 : Volet quantitatif.....	31
Méthode.....	31
Les territoires à l'étude.....	31
La source et la définition des données.....	31
La négligence.....	31
La pauvreté.....	32
Les facteurs de risque.....	33
Analyses.....	34
Résultats.....	35
Conclusion.....	41
Chapitre 3 : Volet qualitatif.....	42
Méthode.....	42
Les cas à l'étude.....	42
Les répondants.....	43
Les procédures.....	45
Les écoles.....	45
Les organismes communautaires.....	45
Les CLSC.....	46
Le protocole d'entrevue.....	47
Analyses.....	47
Résultats.....	49
La description du territoire.....	49

L'environnement humain.....	50
L'environnement physique.....	55
Les ressources formelles.....	56
L'intervention en situations de négligence.....	57
La clientèle.....	57
Le processus d'intervention.....	60
Les situations de négligence.....	62
Conclusion.....	63
Chapitre 4 : Discussion.....	64
Les différents degrés d'inquiétude pour négligence, une même défavorisation.....	64
Les différents parcours, une même négligence.....	66
La multiethnicité.....	69
Les types de pauvreté.....	71
Les signalements.....	73
Les forces et limites méthodologiques.....	75
Les implications.....	76
Conclusion.....	78
Références.....	80
Annexe 1: Protocole d'entrevue.....	I

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Moyenne des taux de négligence et des pourcentages de pauvreté par regroupement.....	36
Tableau 2 : Comparaison entre les regroupements sur les facteurs de risque par ANOVA et test post hoc de Bonferroni	39
Tableau 3 Description des taux de négligence, des pourcentages de pauvreté et des facteurs de risque des territoires sélectionnés	43
Tableau 4: Caractéristiques des intervenants selon le territoire dans lequel ils interviennent.....	44

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :Taux d'enfants de 17 ans et moins signalés pour abus physique ou négligence pour 1 000 enfants, CLSC, Montréal, 1998-2000.....	27
Figure 2 : Familles à faible revenu, CLSC, Montréal, 2001 ;.....	28
Figure 3 : Relation entre la pauvreté des familles et les enfants signalés pour négligence dans les territoires de CLSC québécois.....	37
Figure 4 : Comparaison selon les regroupements de territoires des moyennes de chaque variable étudiée	40

REMERCIEMENTS

Un merci spécial à Sarah Dufour, ma directrice, pour son immense soutien, sa grande disponibilité, son enthousiasme à partager ses connaissances, ses excellentes rétroactions et pour sa générosité. Elle m'a poussée à donner le meilleur de moi-même pour ce mémoire et développer des compétences nouvelles.

Merci à mes collègues en psychoéducation, Émilie Bernier, Françoise Fortin, Julie Lessard et Stéphanie Taillon, qui, par des discussions formelles et informelles, m'ont soutenue tout au long de ce processus.

Merci à Geneviève, Lise-Anne, Sophie B. et Sophie R.-L. qui m'ont soutenue à l'extérieur de l'université par leur présence et leur écoute et surtout qui m'ont accompagnée lors des après-midis de rédaction dans les cafés. Merci aux filles de mon équipe de cosom qui m'ont obligée à faire autre chose que mon mémoire le lundi soir.

Merci à Aline et Gilbert, ma tante et mon oncle, qui, par leurs encouragements et par leur présence depuis dix ans m'ont amenée à être l'adulte et l'étudiante que je suis. Merci à mon grand frère Alex qui s'est intéressé à mon projet et qui a pris soin de moi. Un grand merci à Diane pour son soutien inconditionnel quotidien, pour sa disponibilité, sa patience et son humour dans les moments plus difficiles. Merci Diane d'avoir été plus stressée que moi par moments et d'avoir été ma sous-contractante!

INTRODUCTION

La négligence envers les enfants constitue la forme de maltraitance la plus prévalente, la plus fréquemment signalée aux autorités (Lavergne & Tourigny, 2000) mais celle qui est la moins étudiée (Behl, Cunyngham, & May, 2003). Il arrive aussi bien souvent que les situations de négligence étudiées se combinent avec des situations d'abus physique ou d'abus psychologique (Miller-Perrin & Perrin, 1999). Cela implique alors une difficulté à la définir et à la mesurer (Theodore, Runyan, & Chang, 2007).

Comparée aux facteurs de risques des autres formes de maltraitance, la négligence est celle qui est la plus associée à la pauvreté économique d'une communauté (Drake & Pandey, 1996). Les résultats observés dans le cadre du projet CRABE, un projet s'intéressant à la répartition spatiale des mauvais traitements et de leurs facteurs de risque, vont dans cette même direction : plus un territoire est défavorisé sur le plan économique, plus le taux de négligence est élevé (Dufour, Mayer, Carrière & Gauvin, 2006). Cependant, dans une observation approfondie des cartes géographiques produites, certains territoires présentent un pourcentage élevé de pauvreté tout en présentant un taux de négligence moins élevé qu'attendu.

Cette constatation surprend parce qu'elle indique que la pauvreté dans une communauté n'est pas nécessairement associée à la négligence et que d'autres facteurs de risque et de protection exercent probablement une influence, peut-être plus grande que la pauvreté elle-même. Le présent mémoire s'intéresse aux explications possibles concernant les variations dans le rapport négligence/pauvreté entre les territoires québécois. Il est divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre présente l'état des connaissances actuelles sur la négligence, précisément sur sa définition, sa prévalence,

son étiologie, ainsi que sur la pauvreté. Il se termine sur les objectifs de recherche. Le deuxième chapitre présente le premier volet d'une méthode mixte, le volet quantitatif. La méthodologie, la stratégie analytique et les résultats seront présentés. Le troisième chapitre présente le second volet d'une méthode mixte, le volet qualitatif. Sa structure sera la même que pour le chapitre précédent. Le quatrième chapitre présente une discussion portant sur les résultats obtenus, sur les liens avec les écrits scientifiques ainsi que sur les implications quant à la recherche et à la prévention.

CHAPITRE 1 : ÉTAT DES CONNAISSANCES

La définition de la négligence

Comme les abus physiques, sexuels et psychologiques, la négligence constitue une forme de maltraitance. Elle diffère toutefois des autres formes car elle fait référence à des actes d'omission plutôt qu'à des actes de commission (Dubowitz, Black, Starr, & Zuravin, 1993). Par ailleurs, sa définition pose des difficultés conceptuelles notamment parce que ses manifestations sont hétérogènes et qu'il est plus difficile d'aborder les besoins non comblés que les comportements abusifs (Straus & Kaufman-Kantor, 2005). Il est facile de blâmer les parents mais comme il existe un consensus dans la communauté scientifique sur la multitude de facteurs qui influencent les comportements négligents, tant chez les parents que dans l'environnement plus distal de l'enfant, il est primordial de se centrer sur ce dernier (Dubowitz, Newton, Litrownik, Lewis, Briggs, Thompson, et al., 2005). De plus, dans la conceptualisation de la négligence, il est important de se positionner à savoir 1) si l'accent doit être mis sur le parent ou sur l'enfant, 2) s'il est possible d'identifier un seuil critique (présence ou absence) ou s'il s'agit plutôt d'un continuum de comportements parentaux de moins en moins adéquats, 3) si on doit tenir compte du danger réel ou du danger potentiel. On doit finalement se positionner sur ce qui constitue de la négligence, c'est-à-dire déterminer quels sont les besoins de l'enfant qui sont non-comblés (Dubowitz et al., 2005).

La plupart des définitions employées dans les rapports de recherche se ressemblent et tentent de dépasser celles qui dominent dans les services de protection (Straus & Kaufman-Kantor, 2005). Dubowitz et al. (1993) définissent la négligence comme étant un manque chronique d'attention aux besoins de base de l'enfant qui

engendre, selon les points de vue de la communauté et du milieu professionnel, un risque significatif pour sa santé et son bien-être, et ce, qu'elle qu'en soit la cause. Il existe une grande variété de comportements négligents de la part des parents (Straus & Kaufman-Kantor, 2005) et la négligence est souvent divisée en sous-types (Erickson & Egeland, 2002). D'abord, la *négligence physique* constitue une omission de subvenir aux besoins de base de l'enfant tels que le nourrir et le vêtir adéquatement ainsi que lui fournir un lieu d'habitation adéquat. Ensuite, la *négligence émotionnelle*, plus difficile à définir en raison de sa nature invisible, est définie par Erickson et Egeland (2002) comme étant une non-disponibilité psychologique de la part du parent, par exemple en ne lui apportant pas de réconfort lorsqu'il pleure et en ne démontrant aucune chaleur parentale. La *négligence médicale* est plutôt le défaut de donner à l'enfant les soins médicaux que sa condition requiert. Erickson et Egeland distinguent la *négligence sur le plan de la santé mentale*, c'est-à-dire un refus d'intervention par rapport aux problèmes de santé mentale. Cependant, ce type pourrait être regroupé avec la négligence médicale parce qu'il implique un refus de donner les soins nécessaires. Finalement, la *négligence éducative* implique un défaut d'assurer la présence de l'enfant à l'école et collaborer avec les intervenants s'ils jugent que l'enfant a besoin d'un encadrement et d'un service particulier compte tenu de ses caractéristiques.

Les définitions des types de négligence fournies par Erickson et Egeland (2002) se recoupent parfois, notamment en ce qui a trait à la négligence médicale et au plan de la santé mentale, ainsi qu'à cette dernière et la négligence éducative. Cela illustre comment il est difficile de définir la négligence et surtout les situations dans laquelle la sécurité et le développement de l'enfant sont réellement compromis. Au Québec, la Loi de la protection de la jeunesse (LPJ), l'article 38 précisément, fournit des balises pour

conceptualiser la négligence. La LPJ révisée et appliquée depuis juillet 2007 entend maintenant qu'il y a situation de négligence:

1. Lorsque les parents d'un enfant ou la personne qui en a la garde ne répondent pas à ses besoins fondamentaux :

i. soit sur le plan physique, en ne lui assurant pas l'essentiel de ses besoins d'ordre alimentaire, vestimentaire, d'hygiène ou de logement compte tenu de leurs ressources;

ii. soit sur le plan de la santé, en ne lui assurant pas ou en ne lui permettant pas de recevoir les soins que requiert sa santé physique ou mentale;

iii. soit sur le plan éducatif, en ne lui fournissant pas une surveillance ou un encadrement appropriés ou en ne prenant pas les moyens nécessaires pour assurer sa scolarisation (Gouvernement du Québec, 2006, p.9).

L'ampleur de la négligence

Pour estimer les taux d'incidence et de prévalence de la négligence, le choix de sa définition importe car selon qu'on utilise une définition clinique, légale ou de recherche, ils varient considérablement. En effet, dans les études utilisant les données de services, les taux sont moins élevés parce qu'ils couvrent seulement les cas rencontrés par les services de protection. Les autres études, par le biais de d'autres moyens (questionnaires, analyses de dossier, entrevues), englobent plutôt les cas connus des professionnels et de la population générale qui, pour diverses raisons, ne signalent pas toujours les cas dépistés aux services de protection (Lavergne & Tourigny, 2000) ou sont considérées comme moins dommageables pour l'enfant (Gracia, 1995).

Lavergne et Tourigny (2000), dans leur recension des études d'incidence sur l'abus et la négligence envers les enfants, notent que les taux varient d'une étude à l'autre, et également d'une région à l'autre. Par exemple, les études américaines

obtiennent des taux plus élevés, et ce, pour tous les types de mauvais traitements, à l'exception de l'abus émotionnel. Cependant, dans la majorité des études, la négligence compte pour plus de la moitié des mauvais traitements et est la forme qui varie le plus, soit de 0,2 à 92 enfants pour 1000.

Malgré cette variation importante, il reste que la négligence, tant dans les études internationales, nationales ou provinciales, touche un grand nombre d'enfants comparativement à l'abus physique et à l'abus sexuel. Aux États-Unis, le U.S. Department of Health and Human Services (2001) rapporte que 826 000 enfants ont été maltraités, dont 58% d'entre eux ont été négligés. Au Canada, dans la plus récente Étude canadienne d'incidence (ECI) qui exclut le Québec, la négligence compte pour 30% (6,4/1000) des cas corroborés, comparativement à 28% (6,2/1000) pour l'exposition à la violence conjugale, 24% (5,3/1000) pour l'abus physique, 15% (3,2/1000) pour la violence psychologique et 3% (0,6/1000) pour l'abus sexuel (Trocmé et al., 2005).

L'Étude québécoise d'incidence (EIQ; Tourigny et al., 2002) rapporte également que les signalements pour les situations de négligence sont supérieurs à tous les autres types de mauvais traitements. Pour l'île de Montréal, le rapport annuel 2007 du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire révèle que 57% des 4408 signalements retenus sont des situations de négligence.

Les statistiques officielles provenant de données internationales, canadiennes, québécoises et montréalaises varient selon les choix méthodologiques et leurs limites inhérentes. Par exemple, plusieurs études démontrent l'existence de biais dans l'identification des situations de négligence, leurs signalements et l'évaluation (Dubowitz et al., 2005). Par l'utilisation de méthodes de collectes de données reconnues par la recherche, les chercheurs peuvent contrôler la nature des données obtenues

(Lavergne & Tourigny, 2000). Malgré ces limites propres à l'évaluation de l'ampleur des situations de négligence, il reste que ces dernières sont généralement celles qui sont les plus fréquemment signalées et jugées fondées. Le poids considérable de la négligence dans les services de protection ne se traduit pas forcément par une place prépondérante dans les intérêts de recherche des chercheurs, où elle est la forme de mauvais traitements la moins étudiée (Behl et al., 2003; McSherry, 2007).

Les conséquences de la négligence

La négligence suscite moins d'intérêt de la part des chercheurs. Au détriment des autres formes de maltraitance, elle est souvent invisible parce qu'elle englobe des actes d'omission. Ces actes sont considérés souvent comme étant moins dommageables pour l'intégrité des enfants victimes de négligence. Toutefois, comme la négligence apparaît habituellement à un très jeune âge, les conséquences sont cumulatives sur le développement de l'enfant qui risque d'être compromis au fil du temps parce que les nouveaux apprentissages ne s'appuient pas sur des bases solides (Hildyard & Wolfe, 2002). De plus, chacun des types de négligence a des conséquences différentes dépendamment des comportements des parents mis en cause. La négligence émotionnelle est la forme la plus nuisible, surtout dans la petite enfance. Ceci est attribuable au lien d'attachement entre le parent et l'enfant et à l'importance que les besoins de ce dernier soient comblés pour assurer un développement optimal. Si les besoins ne sont pas comblés, des patrons d'attachement insécurisant peuvent se développer (Parent, Ménard, & Pascal, 2000) et ainsi amener des difficultés sociales à la garderie et à l'école (Erickson & Egeland, 1996). Par exemple, les enfants négligés avec un attachement insécurisant se montrent plus retirés et plus agressifs que les enfants non-

maltraités mais moins que les enfants abusés physiquement. Ils sont aussi moins enclins à reconnaître les émotions d'autrui et ont moins d'habiletés d'adaptation. Ils présentent également une plus faible estime de soi.

Egeland, Sroufe et Erickson (1983) distinguent également les enfants négligés émotionnellement des enfants négligés physiquement. Ils suggèrent que les premiers ont plus de comportements pathologiques. Les difficultés sociales et affectives que ces enfants démontrent à l'âge préscolaire continuent à l'école et contrairement aux enfants abusés physiquement, ils présentent plus de problèmes internalisés (Hildyard & Wolfe, 2002).

La négligence engendre aussi des conséquences négatives sur le développement cognitif. Les enfants montrent des déficits au plan du langage réceptif et expressif. Ils ont un QI moins élevé et sont moins habiles et créatifs à résoudre des problèmes. À l'école, ces enfants sont moins enclins à apprendre et leurs difficultés nécessitent un suivi en éducation spécialisée (Hildyard & Wolfe, 2002; Miller-Perrin & Perrin, 1999).

La négligence a donc des conséquences importantes sur le développement de l'enfant qui peuvent avoir des répercussions jusqu'à l'âge adulte. Peu d'études longitudinales existent sur le sujet. Toutefois, celle de Widom (citée dans Johnson, Smailes, Cohen, Brown, & Bernstein, 2000) montre que les enfants négligés et abusés sont davantage aux prises avec des problèmes de santé mentale, des troubles de personnalité ou des troubles internalisés. Ils présentent également des comportements délinquants au cours de leur adolescence.

Par ailleurs, des limites méthodologiques rendent difficile l'étude des conséquences de la négligence. Mis à part les limites liées à l'étude des mauvais traitements comme la petite taille des échantillons, l'absence de groupe de comparaison,

l'absence de définitions opérationnelles et de mesures standardisées, les enfants sont souvent victimes de négligence *et* d'abus physique. Il est alors difficile de distinguer les effets de l'un ou l'autre de ces abus (Miller-Perrin & Perrin, 1999). Par contre, les conséquences décrites ci-haut démontrent que la négligence et les autres formes de mauvais traitements peuvent compromettre le développement des enfants.

L'étiologie de la négligence

Beaucoup de chercheurs incluent toutes les formes de mauvais traitements pour déterminer leur ampleur ou leur étiologie. La négligence est donc souvent jumelée à d'autres formes de mauvais traitements (Jonson-Reid, Drake, Chung & Way, 2003). Toutefois, comme le mentionnent Drake et Pandey (1996) dans leur étude sur les relations entre la pauvreté et les formes de mauvais traitements, l'étiologie est probablement différente pour les abus sexuels, les abus physiques et la négligence. Comme cette dernière est la forme de mauvais traitement la plus prévalente et qu'elle engendre des conséquences à long terme pour le développement de l'enfant, il importe de comprendre les facteurs jouant un rôle dans son apparition. L'étude de l'étiologie des mauvais traitements porte surtout sur les facteurs de risque quoique certains facteurs de protection sont connus. Ces facteurs de risque souvent nombreux n'agissent pas individuellement mais plutôt par le biais d'interactions complexes (Atzaba-Poria, Pike & Deater-Deckard, 2004). Deux approches permettent de comprendre le rôle que peuvent jouer les facteurs de risque dans l'apparition des difficultés, y compris la maltraitance. D'abord, la première concerne le cumul des facteurs de risque qui augmente cette probabilité d'apparition par un processus additif où c'est l'accumulation des facteurs de

risque qui est en cause (Atzaba-Poria et al., 2004). Selon l'autre approche, l'apparition peut être l'effet d'une interaction entre certains facteurs de risque. Par conséquent, le nombre de facteurs devient sans importance car c'est plutôt la nature des facteurs en présence qui est déterminante. Par exemple, certains facteurs modèrent le lien entre deux autres facteurs tandis que d'autres servent davantage de médiateurs (Kraemer, 2003).

Plusieurs hypothèses sont émises sur les facteurs de risque en cause dans les mauvais traitements. Ces hypothèses concernent autant les caractéristiques des parents telles les problèmes de santé mentale ou de stress, que les caractéristiques liées aux enfants et les interactions entre les parents et les enfants. Toutefois, rares sont celles qui se penchent directement sur les relations entre les facteurs de risque. Le modèle écologique de Bronfenbrenner est un de ces modèles s'intéressant aux interactions entre les différents contextes dans lequel s'inscrit l'enfant. Il s'inscrit dans l'approche de la psychologie communautaire. Cette approche vise à comprendre les individus dans leur environnement naturel et dans les différentes structures sociales (Orford, 1992). Bronfenbrenner croit alors que l'enfant se développe à l'intérieur de plusieurs structures avec lesquelles il a un lien direct ou indirect. Ces structures s'imbriquent les unes dans autres et interagissent entre elles, avec l'enfant qui se situe au centre. Ce modèle est souvent comparé à des poupées russes. Belsky (1980) ainsi que Cicchetti et Lynch (1993) s'inspirent de ce modèle pour expliquer l'écologie de la maltraitance. Par exemple, Belsky place les parents au centre de leur analyse tandis que Cicchetti et Lynch placent plutôt l'enfant. À quelques différences près, ces auteurs discutent des mêmes éléments qui sont en continuelle interaction. Notre analyse écologique de la négligence s'inspire du modèle de Bronfenbrenner où l'ontosystème, le microsystème, le mésosystème, l'exosystème et le macrosystème influencent l'apparition de la négligence.

L'ontosystème

L'ontosystème relève des facteurs individuels de l'enfant qui le met à risque de négligence (Cicchetti & Lynch, 1993). Les enfants en bas âge sont plus susceptibles d'être victimisés (Sedlak & Broadhurst, 1996; Mayer, Lavergne, Tourigny, & Wright, 2007). Des recherches menées tant au Québec qu'aux États-Unis tendent à montrer que les enfants caucasiens sont aussi plus à risque de négligence que les enfants issus de minorités visibles (Dufour & Lavergne, 2008; Sedlak et Schultz, 2001). Une étude longitudinale sur les mauvais traitements compare des formes de maltraitance sur plusieurs facteurs de risque reliés à l'enfant (Brown, Cohen, Johnson, & Salzinger, 1998). Les auteurs traitent l'inhibition et un faible QI verbal comme facteurs de risque de la négligence. Ces deux variables sont associées significativement à la négligence. Elles ne constituent cependant pas un risque et devraient plutôt être considérées comme des facteurs associés car il s'avère difficile de distinguer si les caractéristiques de l'enfant constituent des conséquences ou des antécédents aux mauvais traitements (Peirson, Laurendeau, & Chamberland, 2001).

Le microsystème

Le microsystème est constitué des systèmes faisant partie de l'environnement immédiat de l'enfant qu'il fréquente sur une base régulière (Orford, 2002). Dans l'étude de la négligence, le principal microsystème est la famille de l'enfant. Dans la culture nord-américaine, c'est aux parents, surtout à la mère, qu'incombe la responsabilité de veiller à répondre adéquatement aux besoins de leur enfant, qu'ils soient d'ordre

physique ou d'ordre affectif. Des caractéristiques, des déficits ou des difficultés rendent pour certains parents l'acquittement de cette tâche difficile.

Les études portent principalement sur les mères négligentes étant donné la place prépondérante qu'elles occupent dans la vie de leurs enfants et parce qu'elles sont souvent monoparentales. Cette caractéristique est souvent associée à la négligence parce qu'elle implique une situation économique précaire et un stress important. Cependant, plusieurs résultats d'études sur la structure familiale et la négligence divergent. Certains avancent que les familles biparentales peuvent être moins enclines à négliger leurs enfants quoique de la violence conjugale puissent être présente au sein du couple (Mayer et al., 2007; Roditti, 2005). D'autres suggèrent que la présence d'un conjoint a des effets bénéfiques et qu'il agirait comme soutien (Dufour, Lavergne, Larrivée, & Trocmé, 2008).

Les parents négligents présentent également des problèmes de santé mentale tels la dépression (Polansky, Ammons, & Gaudin, 1985), l'abus de substance (Mayer et al., 2007; Roditti, 2005). L'étude longitudinale de Brown et al. (1998) met en évidence plusieurs caractéristiques des parents qui sont associées à la négligence. Dans cette étude, les parents négligents montrent de graves problèmes de santé mentale, une faible estime de soi, des traits de personnalité antisociale (activités criminelles, abus d'alcool ou de drogues) et des déficits au plan de l'auto-contrôle. Ces auteurs notent également que les familles nombreuses ainsi que la faible scolarité des parents sont associées davantage à la négligence qu'à d'autres formes de mauvais traitements. Une famille nombreuse engendre davantage de stress et demande des capacités d'organisation familiale importante que les parents négligents n'ont pas toujours (Belsky, 1980) alors qu'une faible scolarité place le parent dans une condition économique précaire et peut être

associée au jeune âge des mères et à une moindre connaissance des besoins de l'enfant. (Lee & Goerge, 1999; Mayer et al., 2007).

Dans les interactions avec leur enfant, les parents négligents montrent également moins de chaleur et moins d'engagement que les autres (Brown et al., 1998; Miller-Perrin & Perrin, 1999; Slack, Holl, McDaniel, Yoo, & Bolger, 2004). Quant à leurs interactions, les parents négligents ne sont souvent pas en contact avec leur entourage et ne participent pas aux activités offertes par leur environnement immédiat (Polansky et al., 1985). Gracia et Musitu (2003) soutiennent que les parents maltraitants, négligents compris, s'intègrent moins à leur communauté et n'utilisent pas les ressources formelles et informelles à leur disposition.

En somme, les facteurs associés au microsystème sont multiples et couvrent un large éventail de difficultés parentales et familiales. Ces difficultés ont donc une influence sur le développement de l'enfant et interagissent avec des structures sociales supérieures telles l'exosystème et le macrosystème. Ce dernier représente l'idéologie de la société et les politiques gouvernementales (Belsky, 1980). Par exemple, la définition de la maltraitance et l'acceptation de certains comportements parentaux diffèrent selon les pays (Miller-Perrin & Perrin, 1999). Ce système a fait l'objet de peu d'études empiriques en psychologie ou en travail social et donc les éléments qui y sont liés ne seront pas abordés. Par contre, les éléments de l'exosystème ont généré davantage d'études empiriques.

L'exosystème

Bronfenbrenner inclut dans son modèle le mésosystème qui désigne l'interaction entre deux ou plusieurs microsystèmes fréquentés par l'individu (Orford, 1992). Les études écologiques de la négligence n'abordent pas directement ce système et préfèrent l'inclure dans l'exosystème, présenté comme le système influençant la personne ainsi que ses microsystèmes sans y être actif personnellement (Belsky, 1980; Cicchetti & Lynch, 1993; Orford, 1992). Selon Cicchetti et Lynch (1993), l'exosystème comprend le quartier dans lequel les personnes vivent, la présence ainsi que la disponibilité des ressources formelles et des services, l'accessibilité à l'emploi et le statut socioéconomique.

Les études recensées ont principalement comme objet d'étude les territoires. Selon Garbarino (1977), la qualité de l'environnement influence les comportements des individus et donc peut avoir une influence sur l'apparition de la maltraitance. Pour connaître les caractéristiques des territoires influençant la maltraitance, les études portent principalement sur des données agrégées. Ces données comprennent les caractéristiques individuelles et familiales des personnes habitant sur le territoire ainsi que les caractéristiques du territoire. Il est impossible alors de séparer ces deux types de données (Coulton, Korbin, & Su, 1999). Les caractéristiques de la communauté dont fait partie l'enfant expliquent alors en partie la présence ou non de négligence dans la famille. Par exemple, le manque de contacts sociaux dans une communauté donnée conduit à l'isolement social d'une famille, qui est considéré comme jouant un rôle important dans l'étiologie de la négligence. D'autres éléments du quartier, qui témoignent d'une pauvreté sociale, rendent peu propice l'établissement de liens sociaux

dans le quartier tels des déménagements fréquents, des taux de criminalité élevée ou des taux de familles monoparentales (Mayer, 1997). Par exemple, Zuravin (1989) remarque que les quartiers où on compte le plus de logements surpeuplés et le plus de déménagements sont ceux qui montrent les taux les plus élevés de négligence. Avec ce type d'indicateurs, des conditions individuelles deviennent donc des conditions du territoire.

À l'échelle territoriale, les taux élevés de crimes violents, de même qu'un faible statut socioéconomique, qui comprend des variables telles la monoparentalité et la faible scolarité, sont associés à la négligence (Kim, 2004). La pauvreté économique représentée soit par les revenus, par le chômage ou les coupons d'aide (Gillham et al., 1998) est par ailleurs associée à plusieurs formes de mauvais traitements (Coulton, Korbin, Su, & Chow, 1995), et davantage à la négligence (Drake et Pandey, 1996). Cette dernière apparaît dans les familles les plus pauvres. Mayer et al. (2005) notent qu'au Québec, 63% des familles négligentes ont des revenus inférieurs à 15000\$ ou reçoivent des prestations d'assistance sociale. Plusieurs auteurs signalent une relation linéaire positive entre la pauvreté et la négligence. Elle est considérée comme un facteur de risque important. Par contre, les chercheurs soutiennent que ce ne sont pas toutes les familles pauvres qui sont négligentes et qu'il y a d'autres facteurs qui peuvent augmenter ou diminuer l'apparition de la négligence (Mayer, 2007; Slack et al., 2004).

Cette relation est également constatée par les chercheurs associés au projet CRABE (Cartes sur les risques, les abus et les besoins des enfants) (Dufour et al., 2006). Ce système d'information géographique permet de rendre compte de la situation d'une communauté vis-à-vis la présence de mauvais traitements ainsi que la présence de certains facteurs de risque. Les pourcentages de familles vivant sous le seuil de pauvreté

(familles à faible revenu), de familles monoparentales, de logements nécessitant des réparations majeures (logements inadéquats), de personnes âgées d'un an et plus ayant déménagé depuis un an (mobilité géographique), de population de 20 ans et plus ayant un niveau de scolarité inférieur à la 9^e année (faible scolarité) sont des caractéristiques sociodémographiques territoriales agissant comme facteurs de risque de la négligence qui font l'objet d'analyses dans le projet de CRABE.

Les travaux de Dufour et al. (2006) permettent de constater que Montréal s'apparente aux centres urbains déjà étudiés où les taux de pauvreté (dans ce cas-ci, représenté par le pourcentage de familles vivant sous le seuil de pauvreté) et les taux de négligence sont corrélés positivement. Par exemple, en comparant la répartition spatiale des taux d'enfants de 17 ans et moins signalés pour abus physique ou négligence par territoire de CLSC sur l'île de Montréal (figure 1) et aux familles à faible revenu de ces mêmes territoires (figure 2), on remarque que les territoires d'Hochelaga-Maisonneuve (305) et de Montréal-Centre-Sud (701) montrent des taux de négligence et de pauvreté relativement élevés tandis que les territoires de Pierrefonds (103) et de Plateau Mont-Royal (702) ont des taux de pauvreté et de négligence relativement faibles.

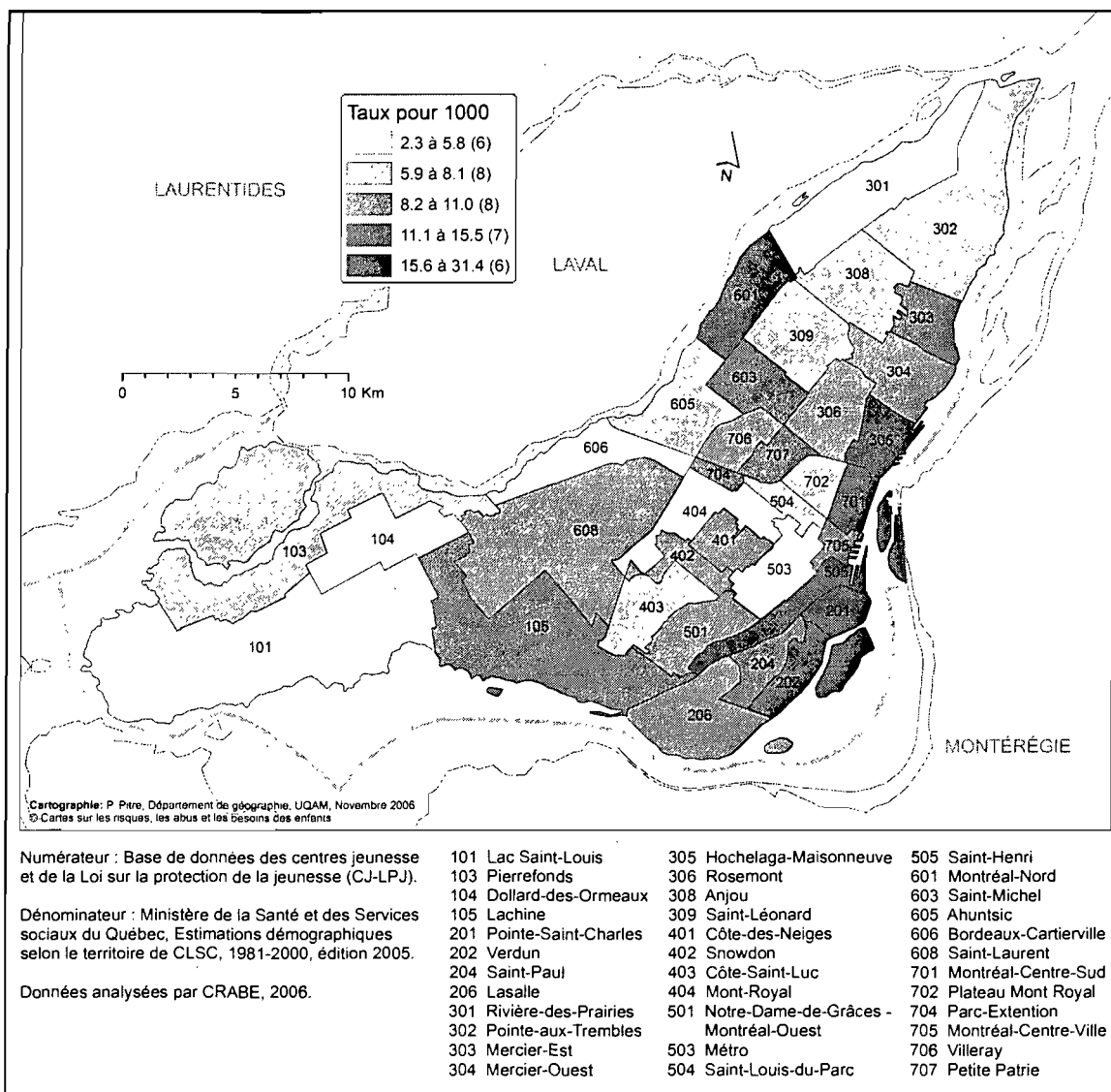


Figure 1 : Taux d'enfants de 17 ans et moins signalés pour abus physique ou négligence pour 1 000 enfants, CLSC, Montréal, 1998-2000

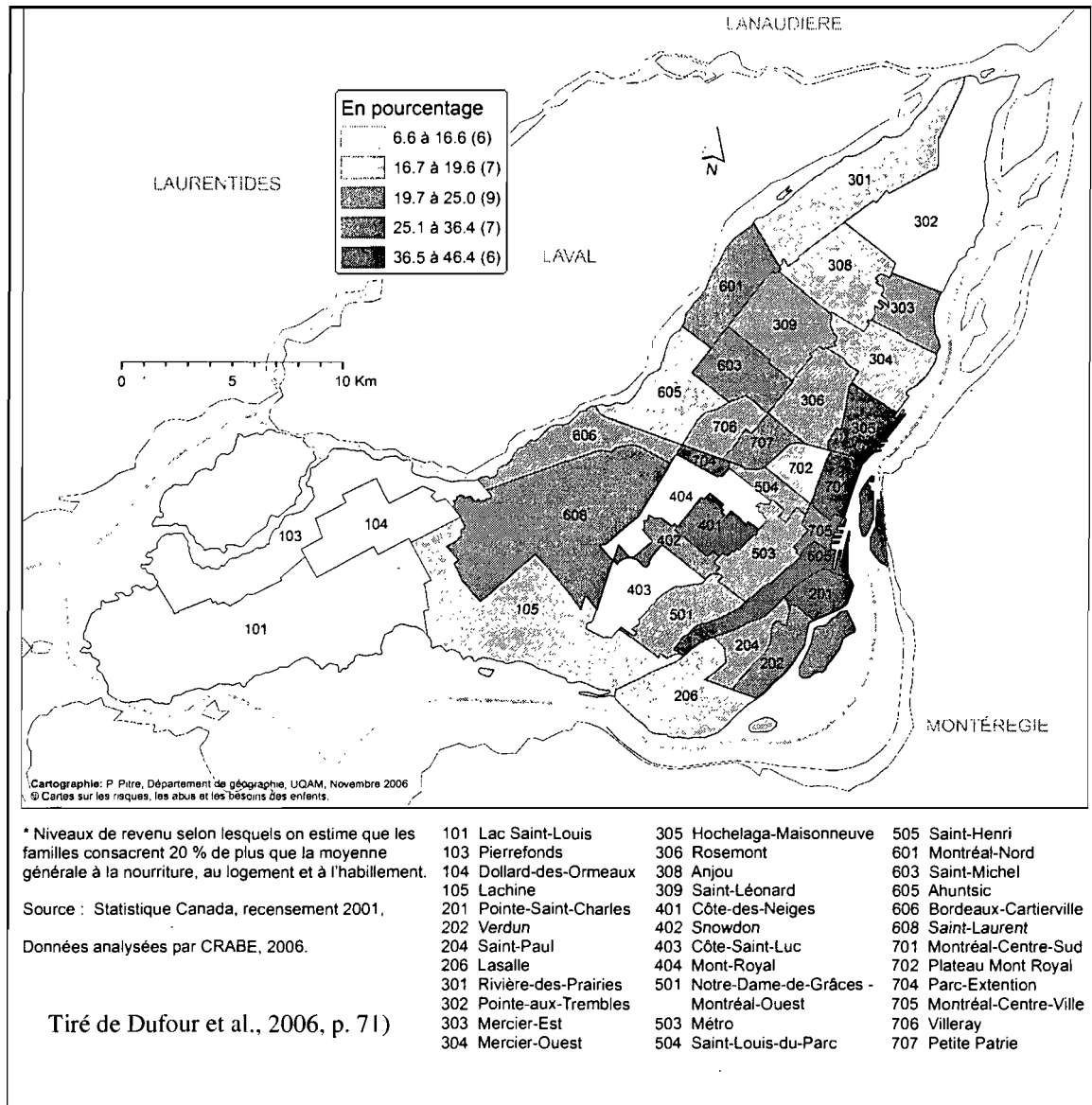


Figure 2 : Familles à faible revenu, CLSC, Montréal, 2001

Toutefois, en comparant les mêmes cartes, on constate que quelques territoires de CLSC ont des taux de pauvreté élevés mais ont des taux de négligence qui vont à l'encontre de ce qui a été obtenu dans des études américaines : ils ne sont pas aussi élevés que ce à quoi on pourrait s'attendre. C'est notamment le cas pour le territoire Parc

Extension (702), le territoire le plus pauvre au Québec, mais qui possède étrangement un des taux de négligence les plus bas.

Les objectifs

En faisant le constat que certains territoires de CLSC s'éloignent de la corrélation positive entre négligence et pauvreté, mais que la plupart s'en rapprochent, le but de la présente recherche est d'explorer les caractéristiques qui influencent le lien entre la pauvreté et la négligence sur les territoires de CLSC du Québec. La recherche poursuit trois objectifs. Le premier est d'identifier des regroupements de territoires similaires quant au lien entre la négligence et la pauvreté. Le second objectif vise à comparer des facteurs de risque associés à la négligence entre les regroupements. Finalement, le dernier objectif consiste à explorer les points de vue d'intervenants œuvrant dans les territoires du regroupement comprenant les territoires les plus défavorisés mais où une grande variation entre les taux de négligence existe, c'est-à-dire où le lien entre la négligence et la pauvreté est le plus faible. Les intervenants se prononcent sur leurs perceptions quant au lien entre la négligence et la pauvreté dans leur territoire.

Une approche inductive par étude de cas est privilégiée pour atteindre les objectifs de la présente recherche. Cette façon de faire permet d'étudier en profondeur des unités d'analyse, c'est-à-dire certains territoires, pour ainsi acquérir des connaissances élargies sur l'étiologie de la négligence (Stake, 1995).

Une méthode mixte permet de faire cette étude de cas : un volet quantitatif permet l'atteinte des deux premiers objectifs et un volet qualitatif est ensuite privilégié pour atteindre le troisième objectif. Cette méthode possède l'avantage principal de combiner les forces des deux types de méthodes, ce qui a pour effet de diminuer les

limites respectives de chacun (Creswell & Clarke, 2006). Par exemple, une méthode quantitative seule ne permet pas d'avoir une idée du contexte et de la perception des individus. Quant à la méthode qualitative, elle ne permet pas de s'éloigner des perceptions des répondants pour arriver à généraliser les observations. Le volet quantitatif est d'abord réalisé pour générer des résultats servant à orienter les éléments à aborder dans le volet qualitatif (Creswell et Clarke, 2006). Un certificat éthique a été émis pour les deux volets.

CHAPITRE 2 : VOLET QUANTITATIF

Méthode

Les territoires à l'étude

La province de Québec se divise en 18 régions sociosanitaires. Les limites de ces régions sont similaires à celles des régions administratives. Ces régions sont divisées en 169 territoires de CLSC. Même si depuis 2004, les CLSC sont regroupés en 95 CSSS, ce découpage reste en vigueur et ces unités territoriales sont utilisées pour la présente recherche parce qu'en plus d'être les plus petites unités sur lesquelles de l'information est disponible, elles sont présentes dans les deux bases de données utilisées. Les analyses portent sur 131 territoires de CLSC sur une possibilité de 169 (n=131). Certains territoires ont été exclus des analyses en raison de données manquantes.

La source et la définition des données

La négligence

Des taux de négligence (/1000) ont été calculés à partir de la base de données Centre jeunesse-Loi sur la protection de la jeunesse (CJ-LPJ) du ministère de la Santé et des Services sociaux. Ces taux sont des estimés de la proportion annuelle d'enfants de 0 à 17 ans inclusivement qui ont été signalés dans les Centres jeunesse participants, et ce, pour tous les types de mauvais traitements. Comme les taux ont été calculés sur une période de 3 ans, le second signalement d'un enfant au cours d'une même année n'est pas comptabilisé mais s'il a lieu au cours d'une année différente, il l'est.

Dans la base CJ-LPJ, la négligence est définie en fonction de l'article 38.1. de l'ancienne version de la Loi sur la protection de la jeunesse en vigueur jusqu'en juillet 2007. Par conséquent, les signalements reçus pour négligence, émis par des individus, professionnels ou citoyens s'inquiétant de la sécurité et du développement de certains enfants, correspondent aux alinéas suivants :

- Si son développement mental ou affectif est menacé par l'absence de soins appropriés ou par l'isolement dans lequel il est maintenu ou par un rejet affectif grave et continu de la part de ses parents;
- Si sa santé physique est menacée par l'absence de soins appropriés;
- S'il est privé de conditions matérielles d'existence appropriées à ses besoins et aux ressources de ses parents ou de ceux qui en ont la garde;
- S'il est gardé par une personne dont le comportement ou le mode de vie risque de créer pour lui un danger moral ou physique (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 1997, p. 15)

Presque tous les Centres jeunesse transmettent ce type d'information au ministère de la Santé et des Services sociaux à chaque année (Massicotte, Dufour, Blais & Pitre, 2007). Dans ce cas-ci, les Centres jeunesse de l'Abitibi et de la Montérégie n'ont fourni des données que pour l'année financière 2002-2003. Par conséquent, comme les taux ont été calculés sur une période de trois ans (de 1999 à 2002) afin d'obtenir une plus grande robustesse, ces Centres jeunesse ont été exclus des analyses. Comme les régions sociosanitaires du nord du Québec n'ont pas de Centres jeunesse, ces dernières ont également été exclues des analyses.

La pauvreté

La pauvreté pour chaque territoire de CLSC s'opérationnalise comme étant le pourcentage de familles ayant un faible revenu. Selon le Recensement 2001, les familles ayant un faible revenu sont celles consacrant 20% de leur revenu de plus que la famille moyenne au logement, à l'habillement et à l'alimentation. Les recensements permettent

d'examiner les caractéristiques des ménages et des résidents, canadiens, naturalisés, immigrants reçus ou résidents permanents. En 2001, 98% des ménages ont été recensés par autodénombrement où un responsable par ménage remplissait un questionnaire portant sur des informations générales (âge, sexe, état matrimonial, et langue maternelle). Les 2% restants étaient interviewés par des recenseurs se rendant à leur domicile. Ensuite, 20% la population totale remplissaient un formulaire plus exhaustif au sujet de leur scolarité, leur mobilité, leur origine ethnique, leur revenu et leur emploi. Par des procédés statistiques, cet échantillon est utilisé pour obtenir des estimations représentatives de l'ensemble de la population canadienne (Statistique Canada, 2006).

Les facteurs de risque

Les pourcentages de familles monoparentales, de familles nombreuses, de logements inadéquats, de faible scolarité et de grande mobilité géographique proviennent, comme la pauvreté, du Recensement canadien 2001. Ils ont été calculés de la même façon.

- Familles monoparentales : Dans chaque territoire, cette variable représente le pourcentage de familles monoparentales où une mère ou un père, sans époux(se), ni partenaire en union libre, habite un logement avec au moins un de ses enfants.
- Familles nombreuses : Dans chaque territoire, cette variable représente le pourcentage de familles comptant trois enfants ou plus.
- Faible scolarité : Dans chaque territoire, cette variable représente le pourcentage de personnes âgées de vingt ans et plus ayant un niveau de scolarité inférieur à la 9e année.

- Logements inadéquats : Dans chaque territoire, cette variable représente le pourcentage de logements nécessitant des réparations majeures (par exemple, réfection de la plomberie ou des installations électriques, de la charpente des murs, des planchers ou des plafonds, etc.).
- Grande mobilité géographique : Dans chaque territoire, cette variable représente le pourcentage de personnes qui ont déménagé au moins une fois à l'intérieur de la même année.

Analyses

Par le biais du logiciel SPSS 15.0, des analyses par regroupements (*cluster analysis*) sont effectuées pour identifier les regroupements de territoires. Le choix de cette analyse repose sur une régression simple préalablement effectuée avec tous les territoires de CLSC à l'étude ($n=131$), et ce, avec les pourcentages de familles à faible revenu (%) comme variable indépendante et les taux de négligence (/1000) comme variable dépendante. Avec un r de 0,43, les deux variables sont moyennement corrélées, ce qui laisse croire que les données présentent une certaine diversité où des ressemblances peuvent toutefois y être décelées (Rapkin & Luke, 1993).

L'analyse par regroupements porte sur les mêmes territoires. Le type d'analyse K-means est choisi parce qu'il fournit des résultats permettant une analyse plus efficace. Il utilise les moyennes des variables incluses dans l'analyse ce qui rend superflu la standardisation des données (Barnes, 1999). Il n'existe pas de technique optimale pour déterminer le nombre de regroupements. Dans la présente étude, la solution à trois regroupements s'avère la meilleure en regard de l'interprétation possible des données ainsi que de la véritable distinction entre les regroupements au plan statistique.

Également, comme le précisent Thompson et al. (1999), le nombre de regroupements est déterminé selon la logique théorique sous-jacente aux analyses. Certaines recherches combinant les mauvais traitements envers les enfants et les quartiers comptent souvent trois regroupements (Coulton & Pandey, 1992; Drake & Pandey, 1996). Le nombre de regroupements pour les présentes analyses est fixé à trois.

Une fois les territoires divisés en trois regroupements, des analyses de variance simples permettent de les comparer selon cinq facteurs de risque de la négligence : les familles monoparentales, les familles nombreuses, les logements inadéquats, la faible scolarité et la grande mobilité géographique.

Résultats

Objectif 1: Identifier des regroupements de territoires similaires quant au lien entre la négligence et la pauvreté.

D'abord, il s'avère important de mentionner que les postulats de l'analyse par regroupements tels l'absence de multicolinéarité entre les variables incluses dans l'analyse et la représentativité sont rencontrés (Kaufman & Rousseeuw, 1990). Pour les deux analyses de variance simples (ANOVA), seul le postulat de l'homogénéité des variances n'est pas rencontré. Il faut rester prudent lors de l'interprétation même si des tests plus sévères sont utilisés. Le tableau 1 présente les moyennes des taux de négligence et des taux de pauvreté pour chaque regroupement. Le regroupement 1, nommé « territoires peu vulnérables », présente les taux de négligence et de pauvreté les plus faibles. Le regroupement 2, nommé « territoires vulnérables », présente un taux de

négligence légèrement supérieur au regroupement 1, et un taux de pauvreté supérieur. Quant au regroupement 3, nommé « territoires très vulnérables », il présente de loin les taux de négligence et de pauvreté les plus élevés.

Une analyse de variance simple permet de vérifier si, sur le plan statistique, les différences entre ces moyennes sont significatives. Elle indique qu'il n'existe aucune différence entre les regroupements 1 et 2 par rapport à la négligence ($F = (2,128) = 18,69$; $p = 0,28 > 0,05$). Les regroupements se différencient surtout par les pourcentages de familles à faible revenu où la différence entre les trois est significative ($F (2,128) = 381,21$; $p < 0,001$).

Tableau 1:

Moyenne des taux de négligence et des pourcentages de pauvreté par regroupement

Regroupements	<u>Négligence (/1000 enfants)</u> <u>M (é.-t.)</u>	<u>Pauvreté (%)</u> <u>M (é.-t.)</u>
1. Territoires peu vulnérables (n=89)	3,75 (1,98)	11,12 (2,78)
2. Territoires vulnérables (n=30)	4,3 (2,48)	20,4 (3,68)
3. Territoires très vulnérables (n=11)	8,52 (4,82)	37,23 (4,34)
Total (n=131)	4,28 (2,75)	15,55 (8,26)

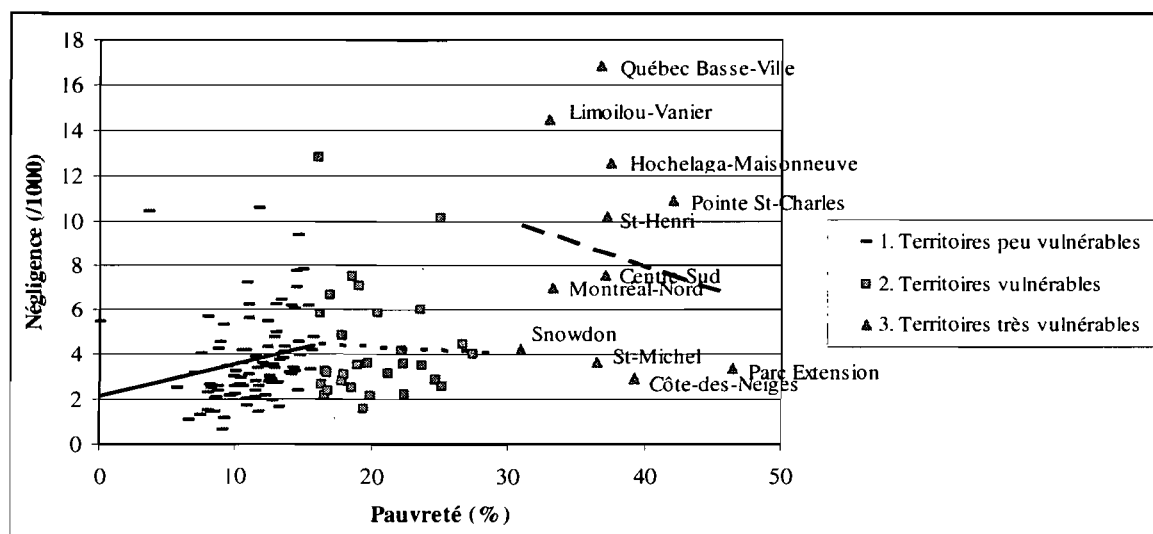


Figure 3 : Relation entre la pauvreté des familles et les enfants signalés pour négligence dans les territoires de CLSC québécois

Les relations entre la pauvreté dans les familles et les enfants signalés pour négligence varient selon les regroupements. La figure 3 illustre où se situe chacun des territoires selon le pourcentage de familles qui vivent dans la pauvreté et le taux d'enfants signalés pour négligence. Chaque territoire est identifié selon le regroupement auquel il appartient. Les droites qui apparaissent sur la figure montrent une différence entre les pentes. Celle du regroupement 1 illustre que la relation entre la pauvreté et la négligence est positive ($y = 0,1416x + 2,1676$). La droite du regroupement 2 illustre quant à elle une relation négative quoique presque nulle entre les deux variables ($y=0,0248x + 4,8334$) tandis que la droite du regroupement 3 illustre une relation définitivement négative ($y=-0,2008x + 15,993$). En somme, en plus de présenter des différences entre les taux de pauvreté et de négligence, les regroupements présentent également des différences par rapport à la relation entre ces deux variables.

Objectif 2: Comparer les facteurs de risque de la négligence entre ces regroupements

Après vérification des postulats, une analyse de variance simple (ANOVA) entre les trois regroupements révèle une différence significative pour les facteurs de risque familles monoparentales, familles nombreuses et grande mobilité géographique. Le tableau 2 présente les résultats des ANOVAS ainsi que de l'analyse post hoc de Bonferroni. Les caractères gras représentent les moyennes significatives les plus élevées. D'abord, pour les familles monoparentales, les trois regroupements diffèrent : plus la conjoncture d'un regroupement devient préoccupante, plus le pourcentage de familles monoparentales augmente. Ensuite, pour les familles nombreuses, le regroupement 2 se différencie des regroupements 1 et 3 qui eux ne présentent pas de différences significatives et le regroupement 3 présente le plus haut taux de familles nombreuses. Finalement, les trois regroupements se différencient par rapport à la grande mobilité géographique, le regroupement 3 présentant le pourcentage le plus élevé de personnes qui déménagent plus d'une fois à l'intérieur d'une seule année. Les regroupements ne se distinguent pas par rapport aux pourcentages de logements inadéquats ni de faible scolarité.

Tableau 2 :

Comparaison entre les regroupements sur les facteurs de risque par ANOVA et test post hoc de Bonferroni

Variables	Total	Reg. 1 (n=89)	Reg. 2 (n = 30)	Reg. 3 (n = 11)	Test F	Comparaison
<i>Familles monoparentales</i>	27,26 (8,11)	23,20 (3,60)	33,26 (6,67)	43,10 (8,55)	F = (2,128) = 106,58***	1 < 2 < 3
<i>Familles nombreuses</i>	14,90 (3,73)	15,35 (3,30)	13,09 (3,98)	16,42 (4,75)	F = (2,128) = 5,59**	1 > 2, 2 < 3
<i>Logements inadéquats</i>	8,89 (2,93)	8,71 (2,99)	9,07 (3,08)	9,87 (1,71)	F = (2,128) = 0,84 ^{ns}	—
<i>Faible scolarité</i>	18,34 (6,94)	18,47 (6,70)	17,36 (7,55)	20,02 (7,28)	F = (2,128) = 0,64 ^{ns}	—
<i>Grande mobilité géographique</i>	12,63 (4,21)	10,79 (2,29)	15,48 (4,60)	19,41 (3,82)	F = (2,128) = 54,49***	1 < 2 < 3

* = $p < ,05$; ** = $p < ,01$; *** = $p < ,001$; ns = non significatif

En guise de synthèse, la figure 4 présente la comparaison entre les regroupements des moyennes de chaque variable étudiée. Elle indique, par un ovale, les variables qui diffèrent significativement. En somme, les territoires très vulnérables (regroupement 3) selon leurs taux de négligence et de pauvreté sont aussi ceux davantage aux prises avec les facteurs de risque de la négligence.

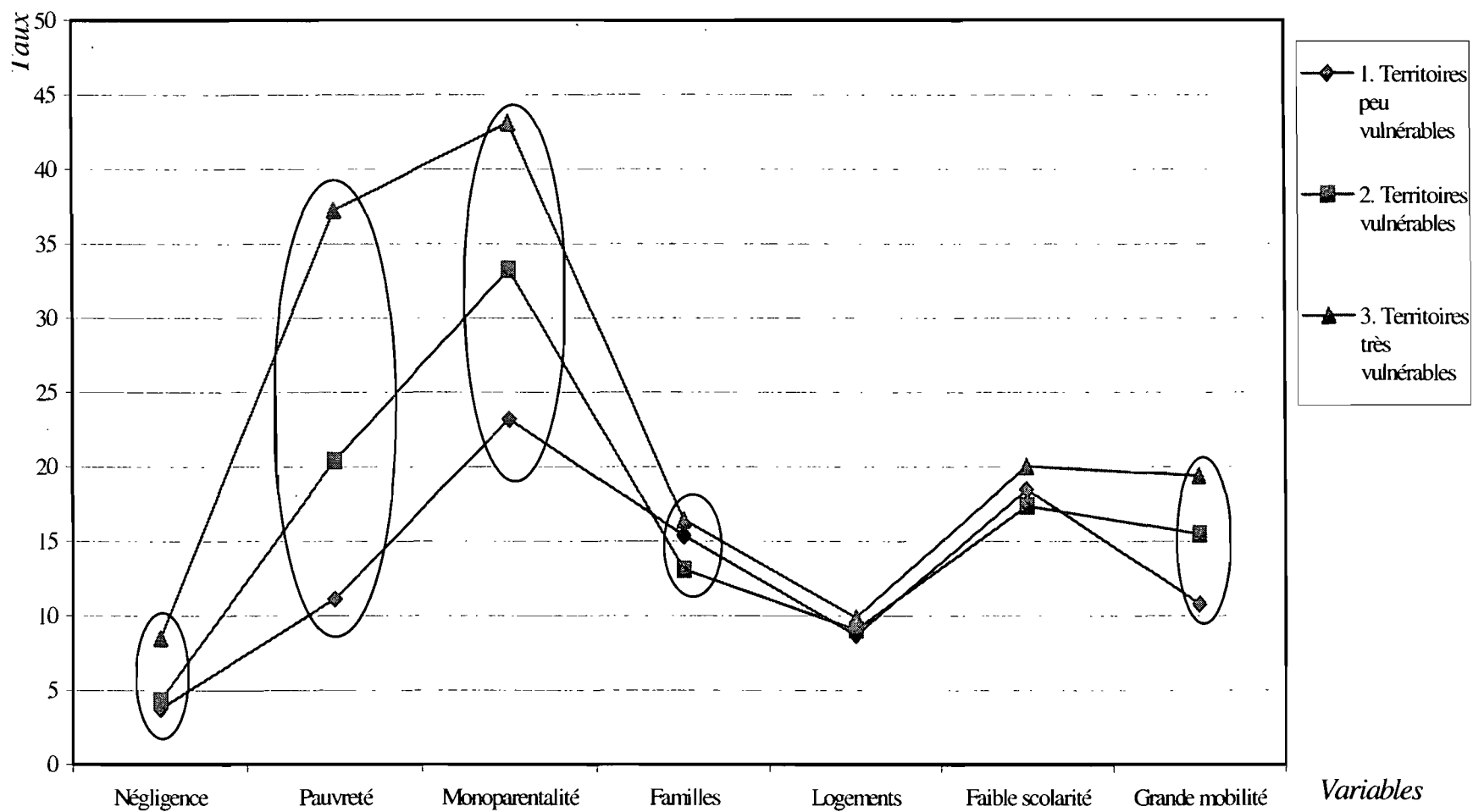


Figure 4 : Comparaison selon les regroupements de territoires des moyennes de chaque variable étudiée

Conclusion

Dans le présent chapitre, le premier volet d'une méthode mixte a été réalisé. Par le biais d'une analyse par regroupements, 131 territoires de CLSC ont été divisés en trois regroupements à partir de deux variables : la négligence et la pauvreté. Ils se distinguaient surtout quant à la pauvreté. C'est le regroupement 3, considéré comme très vulnérable, qui se distinguait des deux autres quant à la négligence et la pauvreté qui étaient toutes deux supérieures. Malgré cela, ces deux variables présentaient une relation négative. Une ANOVA a permis de constater que ce regroupement se distinguait aussi sur les facteurs de risque des familles monoparentales, des familles nombreuses et de la grande mobilité géographique. Ces facteurs affichaient les pourcentages les plus élevés, tout comme les deux autres facteurs non-significatifs de logements inadéquats et de faible scolarité.

CHAPITRE 3 : VOLET QUALITATIF

Méthode

Les cas à l'étude

C'est dans le regroupement 3 (territoires très vulnérables) que trois territoires sont sélectionnés. Ce regroupement est surprenant car il va à l'encontre des résultats obtenus dans d'autres études, à savoir que plus un territoire est défavorisé sur le plan économique, plus les taux de négligence augmentent (Drake & Pandey, 1996). Au contraire, il établit que bien que certains des territoires les plus pauvres du Québec présentent effectivement un taux de négligence très élevé, inversement d'autres présentent des taux similaires aux territoires des regroupements 1 (peu vulnérables) et 2 (vulnérables). Afin d'accroître notre connaissance de ce regroupement, trois territoires montréalais contrastés sur leur taux de signalements pour négligence sont sélectionnés dans le regroupement 3 pour explorer les perceptions des intervenants sur les variations. Parc Extension (3,3 enfants signalés pour négligence/1000) et Hochelaga-Maisonneuve (12,5 enfants signalés pour négligence/1000) présentent des taux de négligence opposés. Le territoire Centre-Sud (7,6 enfants signalés pour négligence/1000) est sélectionné car il se trouve dans une position médiane quant à la négligence. En somme, le choix de ces territoires repose sur leurs résultats au volet quantitatif mais également sur la facilité d'accès aux intervenants étant donné que ce sont des territoires montréalais. La stratégie d'échantillonnage, nommée à variation maximale (Patton, 1990), permet d'obtenir une description de chaque cas différent et de les comparer afin de dégager les éléments communs et les éléments dissemblables. Le tableau 3 présente les taux de négligence, les

pourcentages de pauvreté et des facteurs de risque comparés dans le volet précédent. Les caractères gras représentent les taux les plus élevés pour chacune des variables.

Tableau 3

Description des taux de négligence, des pourcentages de pauvreté et des facteurs de risque des territoires sélectionnés

Territoires	Négligence	Pauvreté	Familles monoparentales	Familles nombreuses	Logements inadéquats	Faible scolarité	Grande mobilité géographique
Parc Extension	3,3	46,4	29,1	21,1	10,5	30,5	16,5
Centre-Sud	7,6	37,1	50,9	15	11,1	15,9	26,6
Hochelaga-Maison.	12,5	37,4	52,1	14,2	12,5	20,4	24,2

Les répondants

Quatre intervenants par territoire (n=12) devaient être recrutés pour participer à ce volet. À prime abord, ils provenaient des équipes territoriales du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU), des organismes communautaires, des CLSC des territoires, et des écoles. Des difficultés liées au délai d'obtention du certificat éthique au CJM-IU et la difficulté à recruter des intervenants travaillant uniquement dans les territoires ciblés ont fait en sorte que ce milieu d'intervention a été écarté. Cela a comme conséquence qu'il s'avère impossible d'obtenir la perception d'individus qui sont en contact quotidiennement avec des familles négligentes et qui travaillent pour l'organisation principale en lien avec la protection à l'enfance. Ensuite, concernant les organismes communautaires, dans les territoires de Centre Sud et de Parc Extension, deux organismes avaient été choisis en raison de leur approche et de leur domaine d'intervention. Cependant, comme les entrevues étaient effectuées tout juste avant la période estivale, aucun intervenant n'était disponible pour une rencontre. Seul un

intervenant d'Hochelaga-Maisonneuve était disponible. Concernant les intervenants dans les CLSC, plusieurs appels téléphoniques ont été effectués, et ce, à plusieurs reprises, à des moments différents de la journée et de la semaine, et aucun retour d'appel n'a été effectué. Un intervenant du CLSC travaillant dans une école d'Hochelaga-Maisonneuve a accepté de participer à la recherche. Un intervenant dans une école de chacun des trois territoires a accepté de participer à la recherche. Au total, cinq intervenants participent au volet qualitatif. Le tableau 4 présente leurs caractéristiques respectives selon le territoire dans lequel ils interviennent.

*Tableau 4:
Caractéristiques des intervenants selon le territoire dans lequel ils interviennent*

Territoire	Intervenant	Plus haute scolarité complétée	Années d'expérience
Hochelaga- Maisonneuve	Psychoéducarice	Baccalauréat en psychoéducation	Plus de 5 ans
	Intervenant du CLSC	Baccalauréat en travail social	Entre 0 et 3 ans
	Intervenant dans un organisme communautaire	Maîtrise en psychoéducation	Entre 0 et 3 ans
Centre-Sud	Psychoéducatrice	Baccalauréat en psychoéducation	Plus de 5 ans
Parc Extension	Psychoéducatrice	Baccalauréat en psychoéducation	Plus de 5 ans

Les procédures

Les écoles

Pour le recrutement des intervenants, des écoles ont préalablement été sélectionnées par le biais d'une carte géographique interactive offerte sur le site Internet de la Commission scolaire de Montréal. Une liste des écoles du territoire a été dressée. On effectuait ensuite une recherche sur ce même site afin de savoir quelles écoles comptaient sur le travail de psychoéducateurs. Le choix de ce type d'intervenant repose sur le fait qu'ils sont les personnes ayant le plus de contacts avec les enfants en difficulté et leur famille.

Un psychoéducateur d'une première école du territoire sélectionnée au hasard était contacté par courriel. Ce courriel contenait une description de la recherche et une invitation à y participer. S'il n'y avait pas de réponse au courriel ou si la réponse était négative, la procédure de recrutement recommençait avec une seconde école. Dans le cas d'une réponse positive, une description plus détaillée de la recherche avec les questions était envoyée par courriel.

Les organismes communautaires

Concernant les organismes communautaires, une recherche sur le site des arrondissements de l'île de Montréal a permis de dresser une liste des organismes communautaires œuvrant dans chaque territoire. Les organismes étaient alors triés selon la clientèle qu'ils visaient et leurs activités. On sélectionnait les organismes pour les enfants et les familles. Beaucoup d'organismes existent dans les territoires mais dans les trois territoires, un organisme s'implique toujours davantage dans la communauté et

travaille autant avec les enfants que les parents et étend aussi ses actions à plusieurs niveaux (prévention et traitement). Dans Parc Extension et Centre-Sud, la direction des organismes était contactée d'abord par courriel et s'il n'y avait pas de réponse, par téléphone. Les deux directions étaient intéressées mais par manque de disponibilité, les entrevues ont été annulées. D'autres organismes ont été contactés mais aucune réponse n'a été obtenue. Pour Hochelaga-Maisonneuve, un ancien intervenant d'un organisme ayant quitté son emploi quelques mois auparavant était intéressé à participer à la recherche. Comme la prise de contact avec cet organisme était difficile, les intervenants étant surchargés, on a jugé que cet intervenant possédait l'expérience et les connaissances particulières pour donner son point de vue.

Les CLSC

Finalement, les intervenants des CLSC des territoires étaient contactés directement par téléphone. Malgré plusieurs appels et messages laissés dans les secteurs des CLSC œuvrant auprès des enfants en difficultés, et donc auprès des enfants victimes ou à risque de négligence, aucune réponse n'a été obtenue, et ce, dans les trois territoires. Comme solution, on a demandé aux intervenants déjà recrutés de fournir des noms et coordonnées d'intervenants des CLSC. Seulement un intervenant du CLSC dans Hochelaga-Maisonneuve a accepté de collaborer. Quoiqu'il ne travaille pas au CLSC même et qu'il travaille plutôt dans une école, il a malgré tout été inclus dans la recherche. Il diffère du psychoéducateur par sa scolarité et par la nature de son emploi.

Chaque intervenant a participé à une entrevue enregistrée sur bande audio qui se tenait dans son milieu de travail à la journée et à l'heure de son choix

Le protocole d'entrevue

L'entrevue semi-structurée comprend 12 questions ouvertes. Cette approche est utile pour minimiser les variations entre les entrevues parce que les questions et l'ordre dans laquelle elles sont posées sont déterminés à l'avance. Toutefois, le participant est libre des réponses qu'il donne. C'est également une approche systématique qui rend l'analyse plus facile (Patton, 1990).

Les thèmes abordés s'inspirent du modèle écologique. Les intervenants sont interrogés sur le quartier, sur la pauvreté qui y règne et sur la pauvreté des familles qui y vivent, et sur les situations de négligences (types, caractéristiques des familles), sur l'intervention auprès des familles négligentes et sur le lien des familles négligentes avec le milieu d'intervention et les ressources offertes dans le quartier. Le protocole d'entrevue est présenté à l'annexe 1.

Analyses

Une analyse de contenu est privilégiée pour le volet qualitatif. Ce type d'analyse se définit comme étant « le processus d'identification, de codage et de catégorisation des principales tendances dans les données » (Patton, 1990, p.381). L'analyse porte sur le contenu manifeste des entrevues, c'est-à-dire sur ce qui est dit directement et ouvertement, sans interpréter le message sous-jacent. L'analyse de contenu, inspirée de la méthode suggérée de L'Écuyer (1990), comprend les étapes suivantes :

Étape 1 : Lectures préliminaires et établissement d'une liste des énoncés

Une fois les entrevues intégralement retranscrites, le matériel est entièrement lu afin de se donner une vue d'ensemble et ainsi déjà observer les unités de sens dans le texte et peut-être imaginer des thèmes qui se dégagent spontanément.

Étape 2 : Choix et définition des unités de classification

Le matériel est ensuite découpé en unités de classification qui possèdent « un sens complet en eux-mêmes » (L'Écuyer, 1990, p.59). Chaque unité équivaut à une idée représentée par un mot ou un groupe de mots. Par exemple, les propos de l'intervenante de l'organisme communautaire dans Hochelaga-Maisonneuve au sujet du quartier ont été découpés en trois unités de classification ainsi :

« Tu vas entendre beaucoup de monde se chicaner // tu vas voir des gens consommer // tu vas voir des déchets dans les rues, c'est pas tout l'temps propre//. »

Étape 3 : Processus de catégorisation et de classification

Cette étape est la plus cruciale. Elle consiste à réorganiser le matériel découpé en unité de classification de façon à ce que toutes les unités possédant le même sens ou découlant du même thème soient regroupées dans une catégorie. Dans la présente recherche, les catégories se définissent selon le modèle mixte, c'est-à-dire que certaines catégories sont déjà établies à partir de la grille d'entrevue mais d'autres sont induites en cours d'analyse (L'Écuyer, 1990).

Étape 4 : Description du contenu des catégories

Le contenu de chaque catégorie est finalement décrit. Des analyses intra-cas permettent de rendre compte des caractéristiques propres à chacun des territoires selon les perceptions des intervenants. Ces analyses permettent ensuite d'effectuer les analyses inter-cas, qui servent à relever les similitudes et les différences entre les territoires.

Résultats

Objectif 3 : Explorer les points de vue d'intervenants

L'analyse des perceptions des cinq intervenants permet de dégager deux principaux thèmes pouvant influencer les taux de signalements pour négligence dans des territoires à pauvreté élevée. Le premier thème est la description du territoire par les intervenants et le second est leur intervention dans des situations de négligence. Il s'avère important de rappeler que les éléments abordés dans cette section relèvent des propos des cinq intervenants et donc ne constituent en aucun temps des faits absolus et vérifiés.

La description du territoire

Les intervenants sont invités à donner leurs perceptions du territoire dans lequel ils travaillent. Ils ont la liberté de discuter des caractéristiques les plus notables et les plus évocatrices de leur territoire, tant au niveau des individus qui y habitent que de sa représentation. Trois aspects sont abordés : l'environnement humain, l'environnement physique et les ressources formelles disponibles du territoire.

L'environnement humain.

L'environnement humain désigne les individus habitant le territoire, l'influence qu'ils ont sur le climat du quartier ainsi que sur les rapports qu'ils entretiennent entre eux.

Premièrement, les intervenants discutent des individus habitant le territoire, qu'ils s'agissent des enfants, des parents ou des familles qui ne sont pas touchés nécessairement par la négligence. Concernant les *enfants*, une différence apparaît au niveau de leurs difficultés. Les intervenants de Hochelaga-Maisonneuve perçoivent que les enfants présentent des troubles de comportement et s'absentent beaucoup de l'école tandis que l'intervenante de Parc Extension juge que les enfants manquent d'autonomie.

« Et puis souvent c'est des enfants qui ont des difficultés. Ça fait en sorte que pour le parent c'est un petit peu PLUS difficile d'avoir un emploi stable, parce qu'ils sont souvent sollicités par l'école ou leur enfant retourne à la maison, beaucoup de démarches à faire. » (intervenante communautaire, Hochelaga-Maisonneuve)

« Responsabiliser beaucoup les enfants qui ont souvent les mêmes pieds dans les mêmes bottines. » (psychoéducatrice, Parc Extension)

Concernant les *parents*, les intervenants jugent que ceux de Hochelaga-Maisonneuve semblent présenter davantage de difficultés que ceux de Centre-Sud et de Parc Extension. Par exemple, ils semblent plus nombreux à avoir une faible scolarité et à ne pas travailler. Selon la psychoéducatrice, ces parents semblent vouloir combler leurs propres besoins, et ce, quitte à ne pas combler les besoins de leur enfant et en ne leur assurant pas une supervision adéquate. Les parents de Centre-Sud paraissent moins en difficulté mais la psychoéducatrice perçoit, comme ses collègues des autres territoires, qu'ils sont également sous-scolarisés. Ce sont donc les parents de Parc Extension qui ont reçu une plus grande éducation et qui travaillent le plus. Ils sont peu engagés dans la vie

scolaire de leur enfant. Le fait qu'ils proviennent d'origines ethniques différentes, qu'ils ont une connaissance rudimentaire de l'anglais ou du français peut y contribuer. La psychoéducatrice parle également de la difficulté des parents à s'intégrer à une nouvelle culture. La seule similitude soulevée par tous les intervenants est que les parents se sentent débordés par les événements de leur quotidien.

« C'est très la vie là donc le bonheur actuel, demain n'est pas nécessairement important » (psychoéducatrice, Hochelaga-Maisonneuve)
 « Pis on n'est souvent pas reconnu dans les études qu'on a, donc on arrive pis on fait un travail beaucoup plus de bas niveau [...] j'ai énormément de parents qui sont au niveau de la santé mentale déséquilibrés par leur intégration ici à Montréal. Beaucoup de familles même que ça fait des années qui sont là. » (psychoéducatrice, Parc Extension)

Les familles font également face à plusieurs défis et les trois territoires présentent plus de similitudes que de différences notamment quant aux caractéristiques reliées à la composition familiale. En effet, selon les intervenants, plusieurs familles sont nombreuses ou monoparentales. De plus, sans nommer directement quelles difficultés les familles vivent, la travailleuse sociale de Hochelaga-Maisonneuve est la seule intervenante qui considère que les familles sont en difficulté et la psychoéducatrice de Parc Extension mentionne que les familles sont en mode de survie.

« Ça un peu changé parce que juste à avant ici, l'école, j'avais plein de familles qui vivaient là (dans les HLM), qui avaient 6 enfants, 7 enfants, y'en n'a plus » (psychoéducateur, Hochelaga-Maisonneuve)
 « Beaucoup d'enfants dans un ou deux ou trois mêmes pièces, pour beaucoup de familles c'est la survie » (psychoéducatrice, Parc Extension)

Deuxièmement, les intervenants ont abordé le thème de la *multiethnicité*. Dans l'analyse des propos des intervenants, ce thème se répète à plusieurs reprises et distingue les trois territoires. Quoiqu'elle soit présente dans les trois avec les vagues d'immigration que Montréal a connues, c'est Parc Extension qui montre la plus forte

concentration d'immigrants de première ou de deuxième générations. La psychoéducatrice n'a jamais mentionné la présence d'individus québécois de souche. Centre-Sud, selon la psychoéducatrice, montre une forte concentration d'immigrants, où dans son école, ils sont en majorité, quoiqu'il y ait également des élèves québécois de souche. Dans Hochelaga-Maisonneuve, la proportion d'enfants québécois de souche est plus élevée mais la population immigrante augmente de plus en plus, année après année.

«C'est un quartier surtout présentement d'Asie du Sud, l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh, le Sri Lanka, beaucoup, mais y'a des immigrants aussi ailleurs de partout dans le monde, des Latinos, des Haïtiens, des Européens, des Africains, des Asiatiques aussi d'Asie comme la Chine, le Vietnam. Mais avant c'était beaucoup plus grec.» (psychoéducatrice, Parc Extension)

« Les familles québécoises le savent plus (comment répondre aux besoins), mais on a peut-être cinq enfants par classe qui sont québécois de souche ici. Avant ça ressemblait beaucoup à Hochelaga, on avait beaucoup beaucoup de petits Québécois, pis maintenant c'est presque une minorité. » (psychoéducatrice, Centre-Sud)

« Avant on pouvait les compter sur les doigts d'une main à l'école les élèves qui venaient de d'autres origines, maintenant je te dirais que ça devient de plus en plus moitié-moitié » (psychoéducatrice, Hochelaga-Maisonneuve)

Troisièmement, la *situation économique* des individus habitant le territoire est qualifiée par les intervenants et renvoie à la présence de pauvreté économique dans le quartier. L'analyse explore comment cette pauvreté peut se définir. Est-elle circonstancielle ou s'inscrit-elle dans un processus intergénérationnel? Cette pauvreté peut également être identifiée par le statut d'emploi des individus. Travaillent-ils? Si oui, quels emplois occupent-ils et quels sont les salaires qui y sont rattachés? Si non, bénéficient-ils d'une aide gouvernementale?

Selon les intervenants, la situation économique des familles est difficile. Les individus ont des faibles revenus et éprouvent difficulté à subvenir à leurs besoins de

base et à ceux de leur famille. Certains font des mauvais choix financiers et ne dépensent pas leur argent pour des biens essentiels. Seuls les intervenants de Hochelaga-Maisonneuve ont discuté de la gentrification du quartier et de la division entre les riches et les pauvres dans leur territoire.

« Il y a quand même une partie de la population qui est plus pauvre, plus défavorisée, sur l'aide sociale, dépendamment des quartiers, pas des quartiers là, mais des territoires dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. C'est ça. Je pense qu'il y a de plus en plus de jeunes professionnels ou de petites familles qui viennent s'installer dans le quartier, parce que c'est encore un coin pas cher, qu'il y a aussi des familles qui habitent dans le quartier depuis toujours et qui sont un peu plus défavorisées. » (travailleuse sociale, Hochelaga-Maisonneuve)

« Ça demeure un quartier très défavorisé au niveau socio-économique là. Ce qu'est typique comme phénomène, c'que les enfants peuvent rencontrer dans l'quartier, c'est bon, des phénomènes de bon beaucoup de pauvreté beaucoup. » (psychoéducatrice, Centre-Sud)

Quatrièmement, une autre caractéristique abordée par les intervenants est la *mobilité géographique* des individus dans le territoire, considérée dans les écrits scientifiques comme étant un facteur de risque de la négligence. En plus de considérer le nombre de déménagements dans le territoire, les intervenants considèrent également la fréquence de ces déménagements ainsi que l'endroit. Les individus déménagent-ils fréquemment? Si oui, restent-ils dans le même territoire ou préfèrent s'exiler vers la banlieue ou vers d'autres provinces canadiennes?

Hochelaga-Maisonneuve semble se démarquer par rapport à la fréquence des déménagements ainsi que par rapport à l'endroit où les individus choisissent de s'établir. Les trois intervenants ont mentionné que les individus déménageaient fréquemment soit dans le territoire ou en banlieue parce que les logements y sont moins chers. La travailleuse sociale et la psychoéducatrice ajoutent que les familles qui s'établissent en banlieue finissent par revenir dans le territoire. Cette réalité semble différente dans

Centre-Sud et dans Parc Extension. D'abord, dans Centre-Sud, il semble y avoir une plus grande stabilité. Seuls les individus plus fortunés choisissent de s'éloigner du centre-ville dans le but d'augmenter leur qualité de vie. Ensuite, dans Parc Extension, les individus semblent rester dans le quartier ou s'exiler ailleurs qu'à Montréal, le plus souvent en Ontario où les gens parlent anglais. Les deux psychoéducatrices n'ont toutefois pas mentionné si les individus qui restaient dans le territoire changeaient fréquemment de logements au sein du même territoire.

« Il y en a qui peuvent déménager, on a beaucoup de déménagements dans le coin, y vont changer de place en place, de plus en plus ils se font pogner, ils ne trouvent plus de place pour aller rester parce qu'ils vont relouer beaucoup plus cher les propriétaires après, donc ils s'exilent à l'extérieur. » (psychoéducatrice, Hochelaga-Maisonneuve)

« C'est ça qui arrive souvent, c'est qu'ils finissent par être bien dans le Centre-Sud pis y sont très rares les familles qui cherchent à s'en aller, souvent les familles qui vont quitter le quartier suite à l'immigration, c'est des familles qui vont être plus fortunées. » (psychoéducatrice, Centre-Sud)

Cinquièmement, les intervenants se prononcent sur le *réseau social informel*.

Considèrent-ils que les gens entretiennent des liens entre eux? Si oui, comment qualifient-ils la qualité de ces liens? C'est dans Hochelaga-Maisonneuve que les individus semblent disposer d'un réseau social. Ils ont surtout des liens avec des membres de leur famille élargie. Les intervenants émettent toutefois des réserves quant à la qualité de ce réseau, à savoir si leurs fréquentations sont positives ou non. Les familles vivent souvent des relations conflictuelles. Au contraire, les familles de Centre-Sud vivent davantage d'isolement et il y a beaucoup d'individualisme. Quant à Parc Extension, certaines familles vivent du rejet de leur communauté et se retrouvent isolées.

« Informellement, bon, j'sais que, souvent mettons c'est des enfants qui vont être petits pis qui vont se suivre d'une année à l'autre pis les parents parce que les enfants jouent ensemble vont finir par se parler un peu, pis vont avoir des moments pour s'appeler » (psychoéducatrice, Centre-Sud)

« Ben, même si ce n'est pas les gens avec qui moi je côtoierais, c'est quand même des gens qui peuvent t'aider, garder ton enfant, te donner un répit. » (intervenante communautaire, Hochelaga-Maisonneuve)

Finalement, le *climat* du territoire reflète son ambiance générale. Les intervenants ont abordé deux éléments. D'abord, les intervenants des trois territoires parlent des problèmes sociaux. Langlois (1994) définit un problème social comme étant :

« une situation donnée ou construite touchant un groupe d'individus qui s'avère incompatible avec les valeurs privilégiées par un nombre important de personnes et qui est reconnue comme nécessitant une intervention en vue de la corriger » (p. 1108).

Dans les trois territoires, les intervenants perçoivent qu'il existe des problèmes de toxicomanie et de prostitution, et que les familles sont quotidiennement en contact avec ces fléaux.

« Y'a des prostitués qui montent sur Sainte-Catherine, Ontario je sais pas, mais sur Sainte-Catherine, y'a des prostituées de jour comme de nuit, la nuit je ne fréquente pas le quartier, mais de jour y'en a [...]. Donc de nuit aussi... Ça donne comme un autre visage aussi là » (intervenante communautaire, Hochelaga-Maisonneuve)

Ensuite, ils parlent du sentiment d'insécurité dans le territoire. Quoiqu'ils abordent des modérateurs susceptibles de diminuer ce sentiment, il reste que dans les trois territoires, les individus ne se sentent pas toujours en sécurité.

« Être témoin auditivement ou visuellement de violence là, de façon assez quotidienne. » (psychoéducatrice, Centre-Sud)

L'environnement physique.

L'environnement physique concerne tous les propos se rattachant au portrait du territoire et aux éléments composant le paysage urbain, comme l'apparence des

habitations ainsi que la présence et la proximité des commodités et des services. Les familles de Centre-Sud, malgré qu'elles habitent au centre-ville, ne vivent pas à proximité des commodités (épiceries, pharmacies) tandis que les familles de Parc Extension vivent à proximité de tout (lieux de culte, épiceries, banques, cliniques médicales). Ce dernier est circonscrit dans des limites claires, et est qualifié de ghetto par la psychoéducatrice parce qu'il occupe une petite superficie et que les individus ne quittent pas ses limites.

Dans les trois territoires, les logements sont trop petits pour le nombre de personnes qui y habitent, et sont souvent mal entretenus ou infestés. Les intervenants de Hochelaga-Maisonneuve mentionnent, en lien avec la gentrification, que certains immeubles à logements locatifs sont rénovés et transformés en copropriétés en raison de leur cachet patrimonial.

« Élever une famille ici, c'est avoir être entouré de beaucoup de béton, on est au centre ville. » (Psychoéducatrice, Centre-Sud)

« C'est pas toujours des beaux logements, ça peut être des logements un peu trop petits pour la quantité de gens qui y vivent ou des logements qui ne sont pas toujours super bien entretenus. » (intervenante communautaire, Hochelaga-Maisonneuve)

Les ressources formelles.

Les ressources formelles présentes dans un territoire sont composées de groupes et d'organismes communautaires (Guay, 2001) ainsi que des services publics. Les intervenants discutent de la diversité des ressources et des actions posées par les organismes communautaires dans le territoire. Ces ressources s'adressant aux enfants, aux parents ou aux familles ne visent pas spécifiquement les individus aux prises avec la négligence.

Dans les discours des intervenants, il n'existe pas de différences entre les trois

territoires par rapports aux ressources formelles. Chacun des territoires compte des ressources pour les familles, les parents et les enfants et offrent des services préventifs et curatifs, en lien ou non avec la négligence.

«C'est un quartier qui est plein de ressources par contre aussi donc que ce soit au niveau, y'a beaucoup de travail qui est fait au niveau de la sécurité alimentaire entre autre là moi pour avoir participé à certaine choses à ce niveau là y'a un grand effort qui est fait de plus en plus de ressources pour les familles aussi qui sont présentent un peu partout dans l'quartier » (Psychoéducatrice, Centre-Sud)

« Tu pourrais avoir un listing des organismes communautaires parce qu'il y a plein d'organismes qui aident, que ce soit si j'ai besoin d'une halte-garderie, si j'ai besoin d'aide parce que mon logement est insalubre pis que mon propriétaire veut pas m'aider, si je me sens insécure dans le quartier. » (Psychoéducatrice, Parc Extension)

L'intervention en situations de négligence

L'intervention auprès des individus aux prises avec la négligence dans le territoire est un thème central pour explorer les variations dans les taux de signalements pour négligence dans les territoires à pauvreté élevée. Les intervenants discutent des caractéristiques de la clientèle auprès de laquelle ils sont appelés à travailler, des situations de négligence qu'ils côtoient et du processus de l'intervention auprès des familles négligentes.

La clientèle.

Les *enfants* victimes de négligence ne font presque pas partie du discours des intervenants. En effet, les intervenants de Hochelaga-Maisonneuve et de Parc Extension mentionnent brièvement que les enfants victimes de négligence présentent certaines difficultés attribuables ou non à la négligence dont ils sont victimes. Ces difficultés sont surtout d'ordre comportemental.

« Ça l'amène toutes sortes d'autres difficultés pour un enfant lorsqu'il arrive à l'école, avec plein d'autres enfants qui vont rire de lui, passer des commentaires. » [...] (travailleuse sociale, Hochelaga-Maisonneuve)
«Les enfants ne respectent pas l'autorité de la femme souvent, donc pas de leur mère, et saute dessus. » (psychoéducatrice, Parc Extension)

Les *parents* des enfants négligés présentent des caractéristiques variables et multiples. Les intervenants abordent l'attachement des parents à leurs enfants et leurs compétences parentales. D'autres éléments sont également mentionnés par les intervenants (santé mentale, âge, éducation, etc.).

Plusieurs éléments distinguent les parents négligés du territoire Hochelaga-Maisonneuve de celui de Parc Extension. D'abord, les parents sont souvent aux prises avec des problèmes de santé mentale, des déficits au niveau de la résolution de problèmes, de la communication et de la gestion ainsi que des déficits au niveau des capacités parentales comme répondre aux besoins des enfants adéquatement et mettre des limites claires.

Bien que certains parents négligés de Parc Extension présentent des caractéristiques similaires selon les intervenants, la plupart des parents négligés sont en mode survie : ils travaillent beaucoup pour subvenir aux besoins des enfants, ils sont débordés, et vivent une détresse psychologique reliée à leur vécu d'immigrants ou de réfugiés. Les situations de négligence sont davantage reliées à des valeurs éducatives différentes qu'à un manque de volonté ou une absence d'habiletés parentales.

De plus, l'histoire du parent constitue une différence notoire entre les parents négligés de Hochelaga-Maisonneuve et ceux de Parc Extension. Dans Hochelaga-Maisonneuve, les intervenants discutent du vécu des parents négligés qui ont souvent eux-mêmes vécu des situations d'abus ou de négligence ainsi que des épisodes avec le

système de protection dans leur enfance. Selon l'intervenante dans Parc Extension, le contraire est toutefois difficile à démontrer pour les parents de Parc Extension étant donné qu'il est difficile d'obtenir des détails en raison de la barrière de la langue.

Le territoire Centre-Sud s'apparente à Hochelaga-Maisonneuve mais les propos des intervenants de Hochelaga-Maisonneuve sont plus nombreux et plus précis.

« À chaque fois que c'est le temps pour eux de s'organiser, de mettre les limites, de participer à, de s'impliquer dans la gestion des comportements ou même, pas juste des comportements, n'importe quelle forme de gestion, ça peut être souvent difficile, les devoirs. C'est des parents pas qui veulent pas, c'est que souvent y manquent de moyens pis y osent pas demander ou y savent pas comment faire. » (psychoéducatrice, Centre-Sud)

« Un moment donné, un dépassement, un événement marquant dans une vie, une séparation, un décès, un deuil, peu importe, et qui amène plein d'autres difficultés, de l'alcoolisme, de la toxicomanie ou peu importe. » (travailleuse sociale, Hochelaga-Maisonneuve)

Les *familles* négligentes présentent aussi des caractéristiques variables et multiples, et ce, au plan de leur composition familiale (nombre d'enfants, structure familiale), du contexte familial dans lequel elles vivent, de leur réseau social informel et de leur situation économique.

Les différences sont plus marquées entre Hochelaga-Maisonneuve et Parc Extension qu'avec Centre-Sud quoiqu'il existe une variation entre les familles négligentes d'un même territoire. En effet, les intervenants d'Hochelaga-Maisonneuve parlent de violence conjugale et de familles vivant continuellement dans l'urgence ainsi que dans la résolution de problèmes divers. Les familles n'ont pas un large réseau social ou lorsque les familles en ont un, il est souvent composé de membres de leur famille et il est plus souvent négatif que positif. Les parents ne travaillent pas ou au contraire, travaillent sans relâche pour subvenir aux besoins de leur famille. Les familles vivent

donc dans la pauvreté économique.

Les familles de Parc Extension vivent également dans la pauvreté économique. Contrairement aux familles de Hochelaga-Maisonneuve, il existe moins de variations entre les familles. Les difficultés familiales semblent plus généralisées notamment en ce qui a trait à l'isolement social et à l'emploi. Elles ne peuvent pas vivre de l'aide sociale étant donné leur statut d'immigration.

« Ça c'est très varié. Je pourrais dire versus j'en ai des parents qui sont encore ensemble vs l'autre maman qui a eu 7 enfants avec 7 pères différents, ou intercallés avec 2 pères, des fois c'est avec un, des fois c'est avec l'autre. Y'en a de toutes sortes. » (psychoéducatrice, Hochelaga-Maisonneuve)

«Le père est souvent parti de nombreuses heures, peut travailler 7 jours semaine, il n'est pas là pour s'occuper des enfants.» (psychoéducatrice, Centre-Sud)

Le processus d'intervention.

Lorsqu'ils parlent du processus d'intervention auprès des familles aux prises avec la négligence, les intervenants abordent cinq thèmes. D'abord, ils discutent des *objectifs* qu'ils poursuivent. Ces objectifs sont formulés selon une perspective écologique et visent l'enfant et sa famille en plus du maillage avec des ressources formelles et informelles. Seuls les trois intervenants de Hochelaga-Maisonneuve mentionnent que leur milieu tient à supporter l'enfant et sa famille et ainsi agir pour régler le problème. Les intervenants des autres territoires n'en font pas mention et donc il est impossible de savoir si c'est également leur but.

« Moi ce qu'on veut, c'est que l'enfant puisse se développer bien adéquatement, qu'il ait ce qu'il faut autour de lui, un milieu familial, c'est ça, sain. » (intervenante communautaire, Hochelaga-Maisonneuve)

Ensuite, aucune différence n'est décelée par rapport aux quatre autres thèmes. Par exemple, le processus d'intervention inclut les *savoir-faire et le savoir-être* que les intervenants jugent nécessaires à l'intervention. Le savoir-faire inclut les modalités et la manière dont les interventions sont conduites pour venir en aide aux familles négligentes ou pour appeler à des conditions en lien avec la négligence (par exemple la pauvreté économique). Le savoir-être concerne les caractéristiques de l'intervenant lui-même rendant possible une démarche optimale auprès des familles, par exemple au niveau de sa disponibilité, de son empathie, de sa sensibilité ou de sa confiance envers les familles.

«Plusieurs rencontres supportantes, beaucoup beaucoup, des rappels, des communications, que ce soit par écrit, ou par téléphone ou par rencontre. » (psychoéducatrice, Parc Extension)

Le processus d'intervention est influencé par la *collaboration* des parents et des familles à l'intervention. Certains facteurs viennent entraver ou faciliter le travail des intervenants tels la méfiance ou la confiance que les parents démontrent, la reconnaissance de leurs difficultés ainsi que leur volonté à se mobiliser pour améliorer la situation.

« D'abord, il faut accepter que bon, y'a telle chose que je fais, c'est peut-être pas la meilleure chose, telle chose que moi j'ai, tel trait de personnalité que moi j'ai, tsé faut être capable de reconnaître nos difficultés. » (intervenante communautaire, Hochelaga-Maisonneuve)

« Dans l'fond, ça demande de l'énergie pour un parent de travailler avec l'école pis de se mobiliser pour son enfant pis de changer de choses dans sa façon de mettre des limites » (psychoéducatrice, Centre-Sud)

La *nécessité du partenariat* fait également partie des préoccupations des intervenants. En effet, ils parlent de l'importance des partenaires d'intervention et de la complémentarité des compétences pour aider les familles négligentes. Le premier partenaire mentionné est la Direction de la protection de la jeunesse qu'ils contactent

lorsqu'ils jugent que la situation de négligence requiert son intervention ou parce qu'ils sont tenus de le faire par la loi. Tous les intervenants nomment ce partenaire tout en évoquant qu'il est toutefois difficile d'avoir son soutien et qu'ils signalent les situations de négligence surtout s'il y a cooccurrence avec l'abus physique ou l'abus sexuel.

«Il faut quasiment que l'enfant saigne, pisse, et qui a un bras qui tombe ou je sais pas quoi, avant qu'il y ait une intervention. Il faut que tu en aies beaucoup des éléments. Souvent on va faire quand même le signalement, ça sera pas retenu, mais on le fait quand même par acquis de conscience parce que nous on pense que la situation le mérite. » (psychoéducatrice, Hochelaga-Maisonneuve)

Les autres partenaires des intervenants sont les ressources formelles ainsi que les professionnels avec lesquels ils collaborent. Les ressources ont différentes manières de venir en aide aux familles négligentes en améliorant leurs conditions de vie.

« Quand on arrivait dans une situation de même, on essayait d'impliquer le plus de gens possible, plus d'organismes et la communauté. » (intervenante communautaire, Hochelaga-Maisonneuve)

Enfin, les intervenants décrivent la façon dont ils conçoivent la réussite de leur intervention ou son échec, à savoir la durée nécessaire pour les situations de compromission se résorbent le cas échéant.

« Parce que des fois on vit beaucoup d'échec comme intervenant [...] pis les interventions qu'on essaie pis ça donne pas tout de suite des résultats. » (intervenante communautaire, Hochelaga-Maisonneuve)

Les situations de négligence

Les intervenants décrivent des situations de négligence observées dans leur milieu d'intervention, qu'elles s'apparentent ou non aux alinéas de la LPJ. Ils racontent des situations graves de négligence compromettant la sécurité et le développement et d'autres moins sérieuses comme des enfants qui ne sont pas habillés convenablement

selon la température ou des enfants qui ne déjeunent pas. Cette catégorie comprend des exemples de négligence ainsi que des propos sur les types de négligence, la chronicité et la cooccurrence avec d'autres types d'abus.

Aucune différence n'est soulevée dans les propos des intervenants des trois territoires par rapport à ces situations. Par contre, la psychoéducatrice de Parc Extension quantifie la fréquence de situations qu'elles rencontrent en affirmant que beaucoup d'enfants dans le territoire sont victimes de négligence selon la loi et que plusieurs sont frappés physiquement.

«Au niveau des besoins d'être sécurisé. Quand un enfant de primaire reste à la maison tout seul parce que la mère travaille jusqu'à 9 heures le soir, pour moi ça c'est de la négligence qui est manifeste. » (Psychoéducatrice, Parc Extension)

« Ça m'est déjà arrivé d'accompagner un enfant en ambulance parce que justement, elle n'avait pas reçu les soins nécessaires pis elle s'était écroulée à l'école » (psychoéducatrice, Centre-Sud)

Conclusion

Dans le présent chapitre, le second volet d'une méthode mixte a été réalisé. Une analyse de contenu a été effectuée à partir d'entrevues réalisées avec cinq intervenants provenant de trois territoires sélectionnés dans le regroupement 3 (territoires très vulnérables). L'analyse a permis de constater que Hochelaga-Maisonneuve, Centre-Sud et Parc Extension, qui présentaient des taux de négligence variant énormément, se ressemblaient au plan du processus d'intervention mais qu'ils se distinguaient notamment sur certaines caractéristiques du territoire et sur certaines caractéristiques des individus aux prises avec la négligence.

CHAPITRE 4 : DISCUSSION

Le but de la présente étude était, par le biais d'une méthode mixte, d'explorer les caractéristiques influençant le lien entre la pauvreté et la négligence dans les territoires québécois de CLSC. Dans le volet quantitatif, nous avons d'abord identifié des regroupements de territoires similaires quant à leur lien entre la pauvreté et la négligence qu'ils avaient. Nous avons ensuite comparé les facteurs de risque de la négligence entre ces regroupements. Puis, en tenant compte des résultats obtenus au précédent volet, nous avons exploré dans le volet qualitatif le point de vue des intervenants travaillant dans les territoires où le lien entre la négligence et la pauvreté est la plus faible. Les intervenants ont alors été interrogés sur le lien entre la négligence et la pauvreté dans leur territoire.

La présente section résume d'abord les résultats principaux avec un accent particulier mis sur les faits saillants de chaque volet. Des pistes de réflexion sur le lien entre la pauvreté et la négligence sont aussi abordées. Les forces et les limites méthodologiques, ainsi que les implications pour la théorie et la prévention terminent cette discussion.

Différents degrés d'inquiétude pour les situations de négligence, une même défavorisation

Les résultats du volet quantitatif indiquent que trois regroupements de territoires ont pu être formés par une analyse par regroupements. Ces regroupements se distinguent tous au plan de la pauvreté. Dans le premier regroupement, quoique la moyenne des taux de signalements pour négligence et de pauvreté soient les moins élevées des trois

regroupements, ces deux variables montrent une association positive. À cause de cette association positive, il est congruent avec les écrits scientifiques, à savoir que la pauvreté et les signalements pour négligence sont corrélés (Zuravin, 1989).

Le deuxième regroupement présente des taux de pauvreté et de signalements pour négligence plus élevés que le premier mais ces taux ne sont que peu associés, ce qui est surprenant parce que selon les écrits scientifiques, ils devraient être associés positivement, tout comme dans le premier regroupement. Ce qui surprend davantage est toutefois le lien entre la pauvreté et les signalements pour négligence dans le troisième regroupement qui présente un faible lien négatif ($y = -0,2008x + 15,993$). Même si le nombre de territoires à l'étude est minime ($n=11$), leurs taux de négligence s'échelonnent sur un grand intervalle, et ce en démontrant un même degré élevé de pauvreté. Malgré cette variation, ce regroupement est considéré comme très vulnérable car il comprend des taux élevés de pauvreté et de négligence. De plus, il se distingue dans trois des cinq facteurs de risque qui d'ailleurs présentent aussi les moyennes les plus élevées de tous les regroupements : les familles monoparentales, les familles nombreuses et la grande mobilité géographique.

Malgré cette vulnérabilité importante, c'est vraiment la nature de la relation entre les taux de pauvreté et la négligence qui étonne surtout que ce type de relation a été peu décrit dans les écrits scientifiques qui laissent entendre que la pauvreté et la négligence sont corrélées positivement. Nos résultats indiquent le contraire et s'apparentent à quelques études qui font mention que ce ne sont pas tous les territoires défavorisés économiquement qui présentent les mêmes risques pour les enfants. Par exemple, Coulton et Pandey (1992) soutiennent que certains territoires très défavorisés ont moins de décrochage scolaire et de naissances de bébés de faible poids que d'autres. Ces

territoires ont par ailleurs moins de criminalité, de mères monoparentales ainsi que de logements inadéquats et la pauvreté y sévissant est moins enracinée, plus récente. La pauvreté dans les territoires défavorisés ayant plus de risques pour les enfants est souvent intergénérationnelle. Garbarino et Kostelny (1992) font état de la même variation et sont d'avis que les territoires les plus à risque manquent d'organisation sociale et présentent peu de cohésion entre les individus tandis que les territoires les moins à risque se caractérisent souvent par un capital social plus important.

Quelques rares études supportent donc nos résultats à savoir qu'à un niveau de défavorisation économique comparable, il existe une grande variation entre les territoires dans le lien négligence et pauvreté et donc que la pauvreté élevée n'amène pas nécessairement une négligence importante. Puisque la négligence dans cette étude est opérationnalisée par les signalements, les résultats indiquent toutefois que les territoires diffèrent quant au degré d'*inquiétude* de la part de la population. On pourrait supposer que les situations de négligence répondant aux critères de la LPJ sont plus nombreuses mais certaines sont seulement connus des professionnels et des citoyens sans être rapportées à la DPJ. Il existe donc une différence importante entre les territoires malgré une défavorisation économique semblable.

Différentes trajectoires de vie, une même négligence

Les hypothèses avancées par Coulton et Pandey (1992) ainsi que Garbarino et Kostelny (1992) constituent des pistes de réflexion intéressantes concernant les territoires de CLSC québécois, aux prises avec un même niveau de défavorisation mais avec différents degrés d'*inquiétude*. Ces auteurs distinguent les territoires à haut risque

psychosocial des territoires à faible risque psychosocial. Les indicateurs de Coulton et Pandey (1992) ne sont pas disponibles pour notre étude : naissances illégitimes, criminalité, logements sociaux, nombre d'enfants, nombre d'individus d'origine autre que caucasienne et les mouvements de la population. Les seules données comparables sont les pourcentages de logements inadéquats. Quant à l'étude de Garbarino et Kostelny (1992), elle se basait sur les résultats d'une étude précédente semblables à ceux que nous avons obtenus (Garbarino & Crouter, 1978). Ils désiraient identifier les raisons sous-jacentes aux différences entre les territoires et se sont intéressés au climat social en interviewant des gens issus de chacun des deux types de communauté.

Cette méthode permet d'explorer des éléments non-traités dans des analyses statistiques. Par conséquent, à l'instar de Garbarino et Kostelny, nous avons interrogé des intervenants travaillant dans trois territoires se différenciant au plan de la négligence malgré leur grande pauvreté (regroupement 3). Les territoires Hochelaga-Maisonneuve et Parc Extension ont été sélectionnés en raison de leur divergence extrême, avec des taux de signalement pour négligence respectifs de 12,5 et 3,3 pour 1000 enfants. Au contraire de Garbarino et Kostelny (1992), un troisième territoire, Centre Sud, a été inclus parce qu'il se situait entre ces deux territoires extrêmes avec un taux de signalement pour négligence de 7,6 pour 1000 enfants.

Les analyses de contenu des propos des cinq intervenants provenant des trois territoires indiquent que malgré leurs différents taux de signalement pour négligence, ces territoires ne semblent pas se distinguer dans les objectifs ou dans les modalités de l'intervention auprès des familles négligentes. Ce sont plutôt les individus vivant sur les territoires, qu'ils soient aux prises avec la négligence ou non, qui diffèrent. Les intervenants décrivent également leur territoire de façon assez similaire. Par exemple, ils

mentionnent tous le climat empreint de violence, l'existence de certaines problématiques sociales telles la toxicomanie et la prostitution ainsi que l'isolement dans lequel vivent les individus. Le climat social et les liens entre les individus qui qualifient le capital social ne semblent pas différencier les territoires, contrairement aux résultats de Garbarino et Kostelny (1992). Selon eux, les territoires ne se distinguent pas au plan des ressources formelles, parce qu'elles existent dans les trois et exercent leurs influence sur les mêmes éléments et les mêmes individus. Bref, dans les trois territoires, les individus peuvent compter sur un soutien formel dans leur communauté.

Bien entendu, cinq entrevues sont insuffisantes pour dégager des éléments permettant de comprendre les variations entre les taux de signalements pour négligence. On observe toutefois que les individus habitant les trois territoires, qu'ils soient négligents ou non, présentent des caractéristiques et des difficultés similaires mais que ces dernières ont une étiologie différente. Par exemple, tous les intervenants mentionnent que les individus vivent dans la pauvreté. Cependant, l'intervenante de Parc Extension rapporte que des parents travaillent dans les manufactures et gagnent des salaires très bas. Les intervenants de Hochelaga-Maisonneuve rapportent quant à eux que des parents reçoivent des prestations d'assurance sociale. Les problèmes de santé mentale constituent un autre exemple de l'idée de la différence dans la ressemblance. Dans les trois territoires, il en est question. Cependant, l'origine de ces problèmes peut différer. Alors que chez les individus de Parc Extension, le parcours migratoire (être réfugié, diplôme non-reconnu, chocs de valeurs) peut être mis en cause (Battaglini et al., 2002) alors que chez les individus de Hochelaga-Maisonneuve, un lourd passé (maltraitance à l'enfance, transmission intergénérationnelle) peut être relié aux problèmes qu'ils ont (Stevens-Simon & Nelligan, 1998).

Les différences dans les manifestations de la négligence découlent de cette même idée. En effet, dans les trois territoires, il y a présence de négligence affective, médicale, éducative, etc. mais des éléments sous-jacents différents peuvent l'engendrer. Il en est également de même pour l'intervention ciblant la négligence. Les objectifs sont les mêmes, c'est-à-dire soutenir les familles, leur trouver des moyens et des ressources afin de combler les éléments manquants. À la lumière des propos des intervenants, il apparaît que les trois territoires se ressemblent à plusieurs égards mais que l'origine de ces ressemblances ne soient pas les mêmes. Les propos des intervenants s'apparentent alors à une photographie : les actions sont identiques d'un territoire à l'autre mais ce qui les a précédées ne peut être que différent.

Les différences dans les parcours ou les trajectoires qui mènent à une même négligence et une même intervention constituent une piste d'interprétation. Dans le cadre de cette recherche, c'est-à-dire selon les données disponibles et les intervenants rencontrés, peu d'éléments soutenant cette interprétation. Toutefois, quelques idées peuvent être énoncées pour comprendre l'origine des différences dans les signalements pour négligence.

La multiethnicité

La multiethnicité pourrait jouer un rôle dans la variation des taux de négligence. Parc Extension est le territoire le plus multiethnique de Montréal et celui qui affiche le moins de signalements pour négligence tandis que Hochelaga-Maisonneuve est un des territoires les moins multiethniques mais affichant un des taux les plus élevés de signalements pour négligence à Montréal (Carrefour montréalais d'information

sociosanitaire, 2006). Les intervenants de Hochelaga-Maisonneuve ont mentionné que les familles immigrantes vivaient des difficultés mais semblaient plus se «tirer d'affaire». Leurs propos ressemblent à ce que certaines études sur les familles immigrantes dans les services de protection proposent. En effet, bien que ces familles soient surreprésentées dans les taux de signalements, il apparaît qu'elles ne sont pas plus à risque d'être victimes de mauvais traitements que les familles caucasiennes (Sedlak & Schultz, 2001). Une récente analyse de Dufour et Lavergne (2008) révèle que les enfants issus de minorités visibles signalés en protection présentent moins de facteurs de risque que les enfants caucasiens.

Le paysage culturel de Montréal s'est transformé au cours des dernières décennies et la multiethnicité des territoires est généralement associée à un parcours migratoire assez récent (Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2007). Les parcours des immigrants diffèrent alors en fonction des événements qui ont précédé leur arrivée au Canada. En effet, une personne qui a dû fuir un pays en guerre et laisser sa famille derrière elle ne vivra pas la même expérience migratoire et les mêmes défis qu'une personne pour laquelle immigrer est un projet de vie (Battaglini et al., 2002). Cependant, Battaglini rajoute que des avantages relatifs tels un haut niveau de scolarité ou une grande expérience professionnelle pourraient ne plus être reconnus lors de la migration, ce qui augmente les risques de vivre des difficultés une fois arrivé au Canada.

Les types de pauvreté

Une autre interprétation de la variation de la négligence entre les territoires les plus défavorisés réside dans les types de pauvreté les affligeant. D'abord, comme il en a été question précédemment, la défavorisation peut être sociale ou économique. Nous constatons dans notre étude que les territoires les plus vulnérables sur le plan des facteurs de risque sont ceux qui présentent une grande défavorisation économique. Selon Garbarino et Kostelny (1992), la différence entre les taux de mauvais traitements dans les territoires à pauvreté élevée dans leur étude s'explique par la présence accrue de facteurs de risque et par la défavorisation sociale. Il est alors possible que les territoires avec une défavorisation sociale importante connaissent davantage de mauvais traitements. Selon Townsend (1987 cité dans Philibert, Pampalon, Thouez, Loisel, & Hamel, 2002), la défavorisation sociale ressemble au concept de « capital social » qui désigne « certaines caractéristiques de l'organisation sociale telles que l'isolement ou la cohésion sociale, l'individualisme ou la coopération, l'entraide, la confiance entre personnes » (Philibert et al., 2002, p.3). Les intervenants de notre étude ont décrit les trois territoires comme possédant des lacunes et des atouts quant au capital social notamment en ce qui a trait aux ressources formelles et à leur fréquentation. Étant donné le nombre restreint d'intervenants rencontrés, il s'avère impossible de tirer des conclusions, à savoir si Parc Extension est plus favorisé à cet égard.

Il est également possible de diviser la pauvreté économique en deux types : chronique ou transitoire. La pauvreté chronique pourrait être reliée à la négligence chronique, c'est-à-dire celle qui ne répond pas bien aux interventions et qui a tendance à se répéter (Wilson & Horner, 2005). Les individus vivant dans la pauvreté persistante

présentent des déficits importants et éprouvent des difficultés graves comme des problèmes de santé mentale, d'abus de substances, de violence conjugale et d'activités criminelles (Wilson & Horner, 2005). Beiser, Hou, Hyman et Tousignant (2002) notent, dans leur étude sur la santé mentale des enfants immigrants, qu'après une décennie passée au Canada, les familles parviennent à se tirer de la pauvreté, leur salaire dépassant alors la moyenne canadienne. Ces familles vivent dans la pauvreté matérielle mais leur perspective d'un avenir meilleur joue un rôle de protection. Les auteurs soutiennent que certaines caractéristiques intrafamiliales telles le dysfonctionnement parental, les déficits au plan des habiletés parentales et la dépression jouent un rôle de médiateurs et que les enfants immigrants de première ou de deuxième générations évoluant dans un meilleur environnement familial ont une meilleure santé mentale. Ces résultats sont congruents avec ceux de Rose et Meezan (1996) où les parents immigrants, même s'ils vivent dans la pauvreté, ont des standards parentaux plus élevés que ceux minimalement exigés par les services de protection. Crittenden (1999, p. 51) mentionne quant à elle que « des relations interpersonnelles fonctionnelles sont importantes pour soutenir les familles, pour garder les emplois et pour obtenir l'aide des autres. Des relations pauvres peuvent mener à de la pauvreté, particulièrement la pauvreté qui perdure de génération en génération ». Il est possible que certaines familles, immigrantes ou non, possèdent des habiletés pour diminuer la pauvreté et pour altérer les risques associés, y compris la négligence et les autres formes de mauvais traitements.

Les signalements

Comme la négligence a été mesurée par les signalements reçus, il est possible que les variations dans le lien entre la négligence et la pauvreté soient limitées à cet indicateur et que finalement, il n'y ait pas une si grande différence dans les situations fondées de négligence (Coulton, Crampton, Irwin, Spilsbury, & Korbin, 2007). En effet, un débat existe à savoir si les professionnels et les citoyens signalent trop ou signalent peu (Besharov, 2005; Finkelhor, 2005). Cette controverse est cependant impossible à vérifier avec les données disponibles dans cette étude. D'abord, nous n'avons pas vérifié la différence entre les signalements pour négligence retenus ou non-retenus, fondés ou non-fondés. Ensuite, comme il a été mentionné, il semblerait que les enfants issus de minorités visibles soient surreprésentés aux signalements (Dufour & Lavergne, 2008). Comme les données utilisées dans cette étude proviennent du CJM-IU de l'ensemble du Québec et qu'elles n'ont pas été divisées selon les territoires de CLSC, on ne peut que supposer que ce n'est pas le cas dans le quartier Parc Extension. Comme 93% des enfants fréquentant les écoles primaires y sont issus d'une autre culture (Groupe de travail sur les portraits des quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc Extension, 2004), on devrait alors s'attendre à des taux de signalements plus élevés. De plus, nos données et celles de Dufour et Lavergne proviennent de bases de données officielles. Il serait nécessaire de compléter leurs sources pour obtenir des données plus directes sur la maltraitance (citoyens, professionnels) (Coulton et al., 2007). Cependant, les variations dans les taux de signalements restent. Drake et Pandey (1996) spéculent que les gens vivant dans un territoire où les conditions de vie sont difficiles pour tous ne signalent

que les cas les plus sérieux et les plus extraordinaires car ils sont habitués à des situations de mauvais traitements plus modérées. Les intervenants rencontrés dans notre étude ont mentionné qu'ils ne signalaient que lorsque l'enfant vivait une double victimisation telle de la négligence et des abus physique ou sexuel. De leur point de vue, s'ils signalaient seulement pour une situation de négligence, cela s'avérerait non-retenu. De plus, comme Gracia (1995) et McSherry (2007), les intervenants croient que comme la négligence n'engendre pas de conséquences visibles, il est possible qu'elle ne soit pas considérée assez sérieuse pour signaler.

Cette piste de réflexion vient mettre en lumière des explications possibles à la variation des taux de signalements mais ne met pas en évidence les caractéristiques des territoires. Par conséquent, la dernière différence pouvant expliquer les variations dans les taux de négligence est le type de signalants. Toujours selon Dufour et Lavergne (2008), les minorités visibles sont davantage signalées par des professionnels ou des policiers et les enfants caucasiens le sont davantage par des voisins, des membres de la famille ou des connaissances. Si les professionnels ne signalent pas parce qu'ils jugent que la situation n'est pas assez sérieuse ou que les ressources formelles du territoire peuvent prendre les familles en charge, il est possible que les familles nouvellement arrivées méconnaissent les lois et les services de protection et donc ne sont elles-mêmes pas portées à signaler leurs parents ou leurs voisins. Le contraire peut alors de produire davantage dans Hochelaga-Maisonneuve où la majorité des individus connaissent la DPJ. De plus, certains quartiers sont identifiés comme étant plus à risques et donc ont plus d'attention portée sur les situations.

Les forces et limites méthodologiques

L'utilisation d'une méthode mixte permet de tirer avantage des deux types de méthodes, quantitative et qualitative, pour ainsi pallier aux limites de chacun (Creswell & Clarke, 2007). Par exemple, une méthode quantitative ne permet pas de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit le phénomène à l'étude et d'obtenir les véritables caractéristiques des sujets. Certains reprocheront à la méthode qualitative d'être biaisée quant à la collecte des données et à l'interprétation. Il est également possible de l'être dans une méthode quantitative où les décisions préalables sont elles aussi prises par un chercheur. Le reproche le plus important que les tenants de la méthode quantitative ont envers la méthode qualitative est son incapacité à généraliser les résultats. Nous pourrions réfuter que le but du volet qualitatif n'est pas de généraliser à tous les territoires de CLSC mais d'explorer des pistes d'interprétation quant aux caractéristiques faisant varier le lien entre la négligence et la pauvreté.

Mis à part les forces et les limites générales de l'utilisation d'une telle méthode, des forces méthodologiques pour chacun des volets de la présente étude sont relevées. Premièrement, les données utilisées dans le cadre du volet quantitatif sont fiables car elles proviennent de bases de données officielles. Elles sont également représentatives car elles incluent presque tous les territoires de CLSC québécois. De plus, les variables à l'étude ont été choisies en raison de leurs liens théoriques et empiriques avec la négligence. Pour le volet qualitatif, en donnant la parole à des intervenants de trois territoires différents, nous allons au-delà d'une analyse quantitative descriptive afin de comprendre en profondeur l'expérience d'informateurs-clés.

Des limites inhérentes aux deux types de méthodes peuvent être soulevées. D'abord, dans le volet quantitatif, le choix des territoires de CLSC comme unité ne peut garantir une homogénéité (Pampalon & Raymond, 2000). C'est pourquoi certains auteurs recommandent le choix d'un découpage géographique plus fin, par exemple en secteurs de recensement. Cependant, étant donné que le phénomène de la négligence est plutôt rare, que les données doivent préserver l'anonymat et qu'elles reflètent une réalité sensible, il serait inapproprié de faire un découpage des territoires plus fin. L'opérationnalisation des variables constitue également une limite notamment en ce qui a trait à la variable pauvreté. En effet, bien que le pourcentage de familles sous le seuil du faible revenu soit un indicateur de la pauvreté d'un territoire, d'autres variables auraient également pu être utilisées pour rendre compte de la situation économique de manière encore plus fiable, par exemple un score composite créé avec des facteurs de risque liés à la situation économique. Cependant, dans les analyses effectuées, l'apport respectif de chacun n'aurait pas été observé. Les effets cumulatifs n'ont également pas été mesurés. La limite principale du volet qualitatif est le petit nombre d'intervenants interrogés dû à des difficultés de recrutement. De plus, il n'y a pas eu d'accords inter-juges sur le découpage ni sur la grille de codification mais un second analyste a néanmoins révisé les thèmes et analysé sommairement les propos des intervenants.

Les implications

Mis à part les limites précédemment mentionnées qui pourraient éventuellement être prises en compte pour une recherche future, un constat inquiétant réside dans la différence dans les taux de signalement pour négligence. Est-ce que le peu de

signalements dans Parc Extension est une bonne nouvelle? Cette situation cache peut-être une réalité très différente de ce que les statistiques suggèrent. La situation peut être analysée sous deux angles. Le premier est qu'effectivement, peu de situations requièrent l'intervention de la DPJ. Il serait alors nécessaire de continuer à explorer les raisons pour lesquelles les situations sont moins sérieuses. Est-ce au niveau de l'intervention? Au niveau des caractéristiques des individus? Le deuxième angle est que contrairement aux statistiques, il existe des situations sérieuses et nombreuses de négligence non repérées. Par conséquent, il serait urgent de trouver les processus par lesquels ces situations ne reçoivent pas d'attention.

Cette recherche éclaire notamment sur la spécificité des communautés, surtout en ce qui a trait à la pauvreté et aux antécédents des difficultés. Cette spécificité doit entraîner non seulement un effort supplémentaire pour les étudier et pour les comprendre, mais également pour saisir les besoins de chacune de ces communautés. Il aurait été intéressant de vérifier par exemple les facteurs de risque associés aux territoires choisis pour le volet qualitatif. Cependant, l'échantillon trop petit ne permettait pas de faire des analyses concluantes. L'intervention auprès des familles négligentes pourrait être améliorée en adoptant des lignes de conduites différentielles.

Par le biais de cette recherche, l'accent est une fois de plus mis sur les effets néfastes de la pauvreté sur le développement humain. Elle met les individus dans une condition précaire où il est difficile de s'en sortir en raison de caractéristiques personnelles et sociales multiples. En diminuant cette pauvreté par le biais de politiques gouvernementales, il serait alors possible de vérifier quels autres facteurs influencent la négligence.

CONCLUSION

Au Québec comme ailleurs, la négligence envers les enfants est la forme de maltraitance la plus prévalente et elle engendre des conséquences graves pour le développement de l'enfant qui se répercutent jusqu'à l'âge adulte. La théorie de Bronfenbrenner sur l'écologie sociale du développement humain vient mettre en lumière les interactions entre les caractéristiques influençant l'apparition de la négligence, qu'elles soient d'ordre individuelles, familiales ou environnementales. Selon plusieurs études sur l'étiologie de la négligence, la pauvreté des territoires jouerait un rôle important. En effet, dans les territoires où la pauvreté est élevée, la négligence l'est tout aussi. Le projet CRABE a confirmé ce lien : les pourcentages de familles à faible revenu dans les territoires de CLSC étaient positivement corrélés aux taux de négligence de ces mêmes territoires. Cependant, les taux de négligence des territoires les plus défavorisés n'étaient pas toujours aussi élevés qu'on pouvait s'attendre. Certains territoires très défavorisés montraient des taux de négligence plutôt faibles.

En faisant le constat que certains territoires de CLSC s'éloignaient de la corrélation positive entre négligence et pauvreté, mais que la plupart s'en rapprochaient, le but de la présente recherche était d'explorer les caractéristiques qui influençaient le lien entre la pauvreté et la négligence sur les territoires de CLSC du Québec. Trois regroupements de territoires ont été déterminés par une analyse par regroupements. Des analyses de variance simples ont permis de constater qu'ils se distinguaient surtout au plan de la pauvreté, des familles monoparentales, des familles nombreuses et de la grande mobilité géographique. Ces variables présentaient les pourcentages les plus élevés dans le troisième regroupement, nommé « territoires très vulnérables ». Ce

regroupement se distinguait aussi par son taux de négligence élevé. Malgré une très grande pauvreté et un taux élevé de négligence élevé, le lien entre ces deux variables était négatif. Ce résultat était surprenant car il allait à l'encontre de ce que les écrits scientifiques mentionnaient.

Pour mieux comprendre ce lien négatif, nous avons exploré le point de vue d'intervenants de trois territoires dans ce regroupement très défavorisé qui contrastaient au plan de la négligence. Nous les avons interrogés sur la négligence et la pauvreté dans leurs territoires et ils ont discuté de leurs perceptions du territoire, des individus y habitant, du climat, des situations de négligence, des individus aux prises avec la négligence et de leur intervention. Les trois territoires se ressemblaient au plan du processus d'intervention mais se distinguaient notamment sur certaines caractéristiques du territoire et sur certaines caractéristiques des individus aux prises avec la négligence.

Les résultats obtenus ont fourni des pistes d'interprétation quant à la variation du lien entre la négligence et la pauvreté. D'abord, il a été noté que les degrés d'inquiétude entre les territoires étaient diversifiés. Ensuite, cette diversité pourrait s'expliquer par des différences entre les caractéristiques individuelles, familiales et environnementales des enfants négligés, plus précisément par rapport à la multiethnicité, au type de pauvreté et aux signalements.

Quoique notre recherche possédait des forces et des limites méthodologiques, les résultats obtenus ont permis d'énoncer certaines implications pour la prévention et la recherche, notamment par rapport à l'inquiétude émergeant des taux faibles de signalements pour négligence, mais également par rapport à l'importance de privilégier l'intervention différentielle dans les territoires et l'intervention au plan de la diminution de la pauvreté des familles et des territoires.

RÉFÉRENCES

- Atzaba-Poria, N., Pike, A., & Deater-Deckard, K. (2004). Do risk factors for problem behavior act in a cumulative manner? An examination of ethnic minority and majority children through an ecological perspective. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 45, 707-718.
- Barnes, S.L. (1999). *Positive attitudes, behavior, and community ties in poor urban neighborhoods: The impact of neighborhood poverty level, household economic status, and social variables*. Thèse de doctorat inédite, Georgia State University, Atlanta, GA, États-Unis.
- Battaglini, A., Gravel, S., Boucheron, L., Fournier, M., Brodeur, J.-M., Poulin, C., et al. (2002). Quand migration et maternité se croisent: perspectives des intervenantes et des mères immigrantes. *Service social*, 49,35-69.
- Behl, L.E., Conyngham, H.A., & May, P.F. (2003). Trends in child maltreatment literature. *Child Abuse & Neglect*, 27, 215-229.
- Beiser, M., Hou, F., Hyman, I., & Tousignant, M. (2002). Poverty, Family Process, and the Mental Health of Immigrant Children in Canada. *American Journal of Public Health*, 92(2), 220-227.
- Belsky, J. (1980). Child maltreatment: An ecological integration. *American Psychologist*, 35, 320-335.
- Besharov, D.J. (2005). Overreporting and underreporting child abuse and neglect are twins problems. In D.R. Loseke, R.J. Gelles, & M.M. Cavanagh (Eds.), *Current controversies on family violence* (2nd ed., pp. 285-298). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Brown, J., Cohen, P., Johnson, J.G., & Salzinger, S. (1998). A longitudinal analysis of risks factors for child maltreatment : Findings from a 17-year prospective study of officially recorded and self-reported child abuse and neglect. *Child Abuse & Neglect*, 22(11), 1065-1078.
- Carrefour montréalais d'information sociosanitaire (2006). *Caractéristiques de la population 2006*. Récupéré le 16 septembre 2008, de http://www.cmisatlas.mtl.rts-s.qc.ca/geoclip_dyn/caract_pop06/
- Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (2007). *Rapport annuel 2006-2007*. Montréal, QC : Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire.
- Cicchetti, D., & Lynch, M. (1993). Toward an ecological/transactional model of community violence and child maltreatment: Consequences for children's development. *Psychiatry*, 56, 96-117.

- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (1997). *Loi sur la protection de la jeunesse*. Montréal, QC : Publications du Québec.
- Coulton, C.J., Crampton, D.S., Irwin, M., Spilsbury, J.C., & Korbin, J.E. (2007). How neighborhoods influence child maltreatment: A review of the literature and alternative pathways. *Child Abuse & Neglect*, *31*, 1117-1142.
- Coulton, C. J., Korbin, J.E., & Su, M. (1999). Neighborhoods and child maltreatment: A multi-level study. *Child Abuse & Neglect*, *23*(11), 1019-1040.
- Coulton, J., Korbin, J.E., Su, M. & Chow J. (1995). Community level factors and child maltreatment rates, *Child Development*, *66*, 1261–1376.
- Coulton, C.J., & Pandey, S. (1992). Geographic concentration of poverty and risk to children in urban neighborhoods. *American Behavioral Scientist*, *35*(3), 238-257.
- Creswell, J.W., & Clarke, V.L. (2006). *Designing and conducting mixed methods research*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Crittenden, P.M. (1999). Child neglect: causes and contributions. In H. Dubowitz (Ed.), *Neglected children: Research, practice and policy* (pp : 47-68). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Drake, B., & Pandey, S. (1996). Understanding the relationship between neighborhood poverty and specific types of child maltreatment. *Child Abuse & neglect*, *20*, 1003-1018.
- Dubowitz, H., Black, M., Starr, R.H., & Zuravin, S.J. (1993). A conceptual definition of child neglect. *Criminal Justice and Behavior*, *20*, 8-26.
- Dubowitz, H., Newton, R.R., Litrownik, A.J, Lewis, T., Briggs, E.C., Thompson, E.R., et al. (2005). Examination of a Conceptual Model of Child Neglect. *Child Maltreatment*, *10*, 173-189.
- Dufour, S., & Lavergne, C. (2008, mai). *Les enfants issus des minorités visibles sont-ils surreprésentés dans les services de protection montréalais?* Communication présentée au Symposium du GRAVE-ARDEC. Montréal, Québec.
- Dufour, S., Lavergne, C., Larrivée, M.-C., & Trocmé, N. (2008). Who are these parents involved in child neglect? A differential analysis by parent gender and family structure. *Children and Youth Services Review*, *30*(2), 141-156.
- Dufour, S., Mayer, M., Carrière, J., & Gauvin, L. (2006). Le projet «Carte sur les risques, les abus et les besoins des enfants» : un outil de diagnostic interactif des communautés. *Intervention*, *125*, 68-77.

- Egeland, B., Sroufe, L.A., & Erickson, M., (1983). The developmental consequences of different patterns of maltreatment. *Child Abuse & Neglect*, 7, 459-469.
- Erickson, M., & Egeland, B. (1996). Child neglect. In J. Briere, L. Berliner, J.A. Bulkley, C. Jenny, & T. Reid (Eds.), *The APSAC handbook on child maltreatment (pp.4-20)*. Thousand Oaks, CA : Sage.
- Erickson, M., & Egeland, B. (2002). Child neglect. In J. Briere, L. Berliner, C. T. Hendrix, C. Jenny, & T. Reid (Eds.), *The APSAC Handbook on Child Maltreatment (2nd ed., pp. 3-20)*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Finkelhor, D. (2005) The main problem is underreporting child abuse and neglect. In D.R. Loseke, R.J. Gelles, & M.M. Cavanagh (Eds.), *Current controversies on family violence (2nd ed., pp. 299-310)*. Thousand Oaks, CA : Sage.
- Garbarino, J. (1977). The human ecology of child maltreatment: a conceptual model for research. *Journal of Marriage and the Family*, 39, 721-727.
- Garbarino, J., & Crouter, A. (1978). Defining the community context of parent-child relations. *Child Development*, 49, 604-616.
- Garbarino, J., & Kostelny, K. (1992). Child maltreatment as a community problem. *Child Abuse & Neglect*, 16(4), 455-464.
- Gillham, B., Tanner, G., Cheyne, B., Freeman, I., Rooney, M., & Lambie, A. (1998). Unemployment rates, single parent density, and indices of child poverty : their relationship to different categories of child abuse and neglect. *Child Abuse & Neglect*, 22(2), 79-90.
- Gouvernement du Québec (2006). *Projet de loi n° 125: Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives*. Récupéré le 18 août 2007 de <http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature1/Projets-loi/Publics/05-f125.htm/>
- Gracia, E. (1995). Visible but unreported: A case for the « not serious enough » cases of child maltreatment. *Child Abuse & Neglect*, 19(9), 1083-1093.
- Gracia, E., & Musitu, G. (2003). Social isolation from communities and child maltreatment: a cross cultural comparison. *Child Abuse & Neglect*, 27, 153-168.
- Groupe de travail sur les portraits des quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc Extension (2004). *Portrait du quartier Parc Extension*. Montréal : CDÉC Centre-Nord et de l'Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.
- Guay, J. (2001). L'intervention de milieu et l'approche-milieu. Dans F. Dufort, C. Bouchard, & J. Guay (Eds.), *Agir au coeur des communautés (pp. 249-296)*. Québec: Presses de l'Université Laval.

- Hildyard, K., & Wolfe, D.A. (2002). Child neglect: Developmental issues and outcomes, *Child Abuse & Neglect*, 26, 679-695.
- Johnson, J.G., Smailes, E.M., Cohen, P., Brown, J., & Bernstein, D.P. (2000). Associations between four types of childhood neglect and personality disorder symptoms during adolescence and early adulthood : Findings of a community-based longitudinal study. *Journal of Personality Disorders*, 14, 171-187.
- Jonson-Reid, M., Drake, B., Chung, S., & Way, I. (2003). Cross-type recidivism among child maltreatment victims and perpetrators. *Child Abuse & Neglect*, 27(8), 899-917.
- Kaufman, L., & Rousseuw, P.J. (1990). *Finding groups in data: An introduction to cluster analysis*. Toronto: John Wiley and Sons.
- Kim, J.S. (2004). *Neighborhood effects on the etiology of child maltreatment: A multilevel study*. Thèse de doctorat inédite, Université du Texas, Austin, Etats-Unis.
- Kraemer, E.C. (2003). Current concepts of risk in psychiatric disorders. *Current Opinion in Psychiatry*, 16, 421-430.
- Langlois, S. (1994). Conclusions et perspectives : Fragmentation des problèmes sociaux. In F. Dumont, S. Langlois, & Y. Martin (Eds.), *Traité des problèmes sociaux* (pp.1107-1126). Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Lavergne, C., & Tourigny, M. (2000). L'incidence de l'abus et de la négligence envers les enfants : recension d'écrits. *Criminologie*, 33, 47-72.
- L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu, méthode GPS et concept de soi*. Sillery: Presses de l'Université du Québec.
- Lee, B.J., & Goerge, R.M. (1999). Poverty, early childbearing, and child maltreatment: A multinomial analysis. *Children and Youth Services Review*, 21, 755-780.
- Massicotte, K., Dufour, S., Blais, M.-F., & Pitre, P. (2007). *Caractéristiques de la clientèle du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire et de ses milieux de vie. Un portrait géographique de la situation*. Rapport déposé au GRAVE-ARDEC et au Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire.
- Mayer, M. (1997). *Les contextes écologiques d'incidence de mauvais traitements à l'égard des enfants dans la région de Montréal*. Thèse de doctorat inédite, Université de Montréal, Montréal, Canada.
- Mayer, M. (2007). La pauvreté comme facteur de risque de la négligence. *Revue de psychoéducation*, 36(2), 353-362.

- Mayer, M., Lavergne, C., Guyon, L., Gemme, E., Trocmé, N., & Girard, M. (2005). Toxicomanie parentale et négligence envers les enfants: les révélations de l'Étude d'Incidence Québécoise (EIQ). In L. Guyon, S. Brochu, & M. Landry (Eds.), *Jeunesse et toxicomanies: bilan des connaissances sur l'usage et de l'abus de substances chez les jeunes et leurs familles* (pp. 71-104). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Mayer, M., Lavergne, C., Tourigny, M., & Wright, J. (2007). Characteristics differentiating neglected children from other reported children. *Journal of Family Violence*, 22, 721-732.
- McSherry, D. (2007). Understanding and addressing the « neglect of neglect »: Why are we making a mole-hill out of a mountain? *Child Abuse & Neglect*, 31, 607-614.
- Miller-Perrin, C., & Perrin, R. (1999). *Child Maltreatment: An introduction*. Thousand Oaks, CA : Sage.
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (2007). *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-1010*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Orford, J. (1992). *Community psychology: Theory and practice*. Toronto: John Wiley and Sons.
- Pampalon, R., & Raymond, G. (2000). Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec. *Maladies chroniques au Canada*, 21(3), 113-122.
- Parent, S., Ménard, A., & Pascal, S. (2000). La prévention des problèmes d'attachement à la petite enfance. In F. Vitaro, & C. Gagnon (Eds.), *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents : Tome 1. Les problèmes internalisés* (pp. 305-352). Sainte-Foy, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Patton, M.Q. (1990). *Qualitative evaluation and research methods: Second edition*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Peirson, L., Laurendeau, M.-C., & Chamberland, C. (2001). Context, contributing factors and consequences. Dans I. Prilleltensky, G. Nelson & L. Peirson (Éds.), *Promoting family wellness and preventing child maltreatment (41-123)*. Toronto: University of Toronto Press.
- Philibert, M., Pampalon, R., Thouez, J.-P., Loiselle, C., & Hamel, D. (2002). *Les services locaux rejoignent-ils les groupes défavorisés au Québec*. Québec : Institut de la santé publique du Québec.
- Polansky, N.A., Ammons, P.W., & Gaudin, J.M. (1985). Loneliness and isolation in child neglect. *Social Casework*, 66(1), 38-47.

- Rapkin, B.D., & Luke, D.A. (1993). Cluster analysis in community research: Epistemology and practice. *American Journal of Community Psychology, 21*(2), 247-277.
- Roditti, M. (2005). Understanding communities of neglectful parents: Child caregiving networks and child neglect. *Child Welfare, 84*(2), 277-299.
- Rose, S., & Meezan, W. (1996). Variations in perceptions of child neglect. *Child Welfare, 75*(2), 139-160.
- Sedlak, A.J., & Broadhurst, D.D. (1996). *Third national incidence study on child abuse and neglect*. Washington, DC: U.S., Department of Health and Human Services.
- Sedlak, A., & Schultz, D. (2001). *Race differences in risk of maltreatment in the general child population*. Paper presented at the Race Matters forum, January 8-9, 2001, Chevy Chase, MD.
- Slack, K.S., Holl, J.L., McDaniel, M., Yoo, J., & Bolger, K. (2004). Understanding the risks of child neglect: An exploration of poverty and parenting characteristics. *Child Maltreatment, 9*(4), 395-408.
- Stake, R. (1995). *The art of case research*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Statistique Canada (2006). *À propos du recensement 2001*. Récupéré le 15 septembre 2007 de <http://www.census2006.ca/francais/census01/info/About.cfm>.
- Statistique Canada (2007). *Le dictionnaire du recensement 2001*. Récupéré le 28 août 2007 de http://www.census2006.ca/francais/census01/products/reference/dict/-index_f.htm#dictionnaire.
- Stevens-Simon, C., & Nelligan, D. (1998). Strategies for identifying and treating adolescents at risk for maltreating their children. *Aggression and Violent Behavior, 3*(2), 197-217.
- Straus, M.A., & Kaufman-Kantor, G. (2005). Definition and measurement of neglectful behavior: some principles and guidelines. *Child Abuse & Neglect, 29*, 19-29.
- Theodore, A., Runyan, D., & Chang, J. (2007). Measuring the risk of physical neglect in a population-based sample. *Child Maltreatment, 12*(1), 96-105.
- Thompson, R.A., Christiansen, E.H., Jackson, S., Wyatt, J.M., Colman, R.A., & Peterson, R.L. (1999). Parent attitudes and discipline practices: Profiles and correlates in a nationally representative sample. *Child Maltreatment, 4*(4), 316-330.

- Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Lavergne, C., Trocmé, N., Hélie, S., et al. (2002). *Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement sérieux signalées à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec (ÉIQ)*. Montréal: Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP).
- Trocmé, N., Fallon, B., MacLaurin, B., Daciuk, J., Felstiner, C., Black, T., et al. (2005). *Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants - 2003: Données principales*. Ottawa, Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada.
- U.S. Department of Health and Human Services. (2001). *Child maltreatment 1999*. Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office.
- Wilson, D., & Horner, W. (2005). Chronic child neglect: Needed developments in theory and practice. *Families in Society*, 86(4), 471-481.
- Zuravin, S.J. (1989). The ecology of child abuse and neglect: Review of the literature and presentation of data. *Violence and Victims*, 4(2), 101-120.

ANNEXE 1:
PROTOCOLE D'ENTREVUE

1. Pourriez-vous me décrire votre quartier en quelques mots? Qu'est-ce que ça veut dire élever une famille ici? Qu'est-ce que ça veut dire intervenir comme (psychoéducateur, intervenant du CLSC ou de l'organisme communautaire?)
2. Décrivez une situation de négligence, typique de votre quartier, qui a été signalée ou qui aurait mérité un signalement à la DPJ (donc répond aux critères de la loi) *Qui (caractéristiques des parents, de l'enfant, de la famille), le contexte, la chronicité, la situation ou geste posé, les antécédents et conséquences*
3. Quel est le visage de la pauvreté dans votre quartier?
-Qu'est-ce qui caractérise une famille négligente qui vit dans la pauvreté? Qu'est-ce qui montre que les familles vivent dans la pauvreté? Quel type de pauvreté (transitoire, situationnelle, intergénérationnelle)
4. Comment votre milieu agit face aux situations de négligence qui ont été signalées ou qui aurait mérité un signalement? *(microsystème)*
5. Quelles sont les caractéristiques des familles négligentes ou à risque de l'être que vous côtoyez dans le cadre de votre travail (famille = au moins un parent ou personne qui en a la garde et au moins un enfant) *(microsystème)*
6. Comment décririez-vous vos relations avec ces familles? *(mésosystème)*
7. Comment ces familles perçoivent votre milieu de travail? *(mésosystème)*
8. Quelles sont les ressources, s'adressant aux parents, aux enfants ou à la famille, avec lesquelles vous collaborer ou êtes en contact? *(microsystème)*
9. Dans quelle mesure référez-vous les familles à ces ressources? *(mésosystème)*
10. Dans quelle mesure pensez-vous que les familles du quartier utilisent les ressources offertes? *(mésosystème)*
11. Comment percevez-vous le réseau social des familles? *(exosystème)*
12. Quels seraient les autres éléments que vous jugeriez pertinents de rajouter pour m'aider à comprendre le lien entre la négligence et la pauvreté dans votre quartier?